Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

23 OCTOBRE 2026 - N°4284 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Courrier français

EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?

NON !

Un don = un soutien à votre journal.

Presse & Pluralisme

OSER UNE PAROLE

Le dialogue à l'épreuve de l'entre-soi P. 2

ANGOULÊME TOURISME

Saveurs et savoir-faire au cœur de l'automne P. 4

SPORT ET SOLIDARITÉ

Trois Ruffécoises à l'assaut du Raid des Alizés P. 10

La Nef retrouve son public et monte le son



Après onze mois de travaux, La Nef a rouvert ses portes samedi 17 octobre. Une inauguration en musique pour découvrir un équipement repensé, plus convivial, plus accessible et toujours fidèle à son identité. P. 5

PROTOXYDE D'AZOTE

Une campagne faite par des jeunes pour les jeunes

Avec le soutien de la préfecture, des jeunes du CAJ Louis-Aragon ont réalisé trois clips pour alerter sur les dangers du protoxyde d'azote, avec un message clair : « stop ton pote ».

P. 3

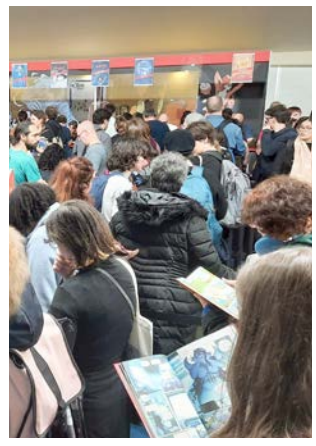


FESTIVAL DE LA BD

La justice tranche en faveur de l'ADBDA

Après sept mois et cinq reports, la justice valide l'appel à projets lancé par l'ADBDA pour organiser un nouvel événement autour de la bande dessinée à Angoulême, en janvier 2027.

P. 4



BILLET

Bas les masques

Cet automne 2026 est particulièrement marqué par les mensonges, les faux-semblants, les hypocrisies qui polluent l'actualité. Certes, ces déviances sont inhérentes à la politique, au terrorisme intellectuel, à la vision biaisée du monde qui est la caractéristique des gouvernants et des analystes plus prompts à imposer leurs idées qu'à essayer, sinon d'atteindre une objectivité difficile à mettre en œuvre, du moins à raisonner avec honnêteté.

Les exemples sont légion et n'incitent guère à l'optimisme. Prenons Donald Trump : chacun a bien compris qu'il est l'avatar ultime de l'arrogance états-unienne, de son impérialisme naturel que ses frileux vassaux l'ont fortement incité à affirmer sans vergogne. Chacun sait aussi que, quelque part, le président américain est fou, aussi fou qu'incroyablement corrompu : déchéance terrible au cœur du système-phare de la démocratie mondiale, mais passons. Trump, en tout cas, a jeté le masque : il trahit ses alliés et se livre à un renversement d'alliance faramineux.

Désormais, Washington est du côté de Moscou et de Pékin. On s'en doutait depuis longtemps et, là au moins, c'est clair. Il n'est pas sûr que ce soit vraiment l'intérêt du peuple américain, mais c'est son problème. En attendant, conduit par sa soif de l'or personnelle et sans doute lié avec l'ogre russe par un pacte ignoble pour éviter un chantage dévastateur, le successeur de George Washington, d'Abraham Lincoln, de John Kennedy et de Franklin Roosevelt se vautre dans la fange. Il est un traître, un menteur et un bandit, mais au moins, répétons-le, il a jeté le masque.

Peut-on en dire autant des candidats à l'élection présidentielle française de 2027 ? Pas sûr. Quand on essaie de décortiquer les programmes économiques des deux partis extrêmes de l'échiquier, on hésite entre le rire et les larmes. Ce qui ne veut pas dire que les « solutions » (?) prônées par le centre, ce bon vieux « Marais » qui a toujours stagné au milieu de l'hémicycle de l'Assemblée, soient les bonnes. Aucune ne peut l'être dans la mesure où les seuls remèdes à la crise économico-socio-financière qui arrive seraient ravageurs et, en tout cas, refusés par le peuple. D'où une seule conclusion : quand la réalité va s'imposer, elle va être terrible.

Bien sûr, c'est beaucoup plus simple de mentir et d'adopter le masque de la bonté, de la bienveillance, de l'empathie. C'est plus facile d'asséner de fausses vérités en se disant que l'essentiel consistant à être du côté du manche, le reste est sans importance. On le voit même dans le débat ecclésial autour de la liturgie : qui peut être certain que la messe de Saint-Pie V n'est défendue bec et ongles par les clercs lefebvristes que pour des raisons mystiques ? Ne serait-ce pas plutôt l'étendard d'un combat revanchard pour la restauration politico-religieuse d'un passé mythique ? Qu'on ne nous dise pas qu'une messe de Paul VI bien célébrée ne vaut rien !

Ainsi va la vie des indécrottables manipulateurs...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

25 octobre 2026 – 30e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 22, 34-40

Une fois de plus les pharisiens cherchent à piéger Jésus lui demandant de choisir le commandement supérieur aux 612 autres. L'enseignement du Christ est simple et sans ambiguïté : « « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (V. 37-39)

Ses ennemis cherchent, une fois de plus à mettre le Christ à l'épreuve mais celui-ci offre la seule réponse vraie qui exige de tout homme un acte d'offrande : aimer. Certes, la première valeur est celle d'aimer son Dieu. Cela est normal car il est le père de toute création et notre identité passe par une telle confession. Il est l'origine de tout. Cependant , le second qui lui est semblable sera justement d'aller au-delà de soi-même et d'aimer l'autre, le reconnaître comme un frère ou une sœur. Le docteur de la loi que cite Luc pose une question supplémentaire : aimer son prochain, certes, mais « qui est mon prochain ? » (Lc 10, 29) et la réponse de Jésus ne sera pas qu'une réponse sèche, mais au contraire, il apportera des éléments nouveaux qui déterminera l'attitude de tout croyant : Après lui avoir raconté la belle histoire du samaritain qui sauve un homme blessé par des bandits : « Lequel des trois, à ton avis, a été le prochain de l'homme tombé aux mains des bandits ? » (Lc 10, 36). Aimer, n'est pas un acte statique mais c'est avant tout se faire proche de tout frère et soeur. On ne peut pas simplement aimer en théorie. Nous devons assumer tous les jours que nous devons « nous faire le prochain de l'autre. » On lit de nombreux stickers en anglais ou en français collés sur les murs et les poteaux électriques : « Jésus t'aime », « Jesus loves you ». Tout cela est vrai mais est-ce que la foi est seulement la prise de conscience que nous sommes aimés de Dieu ou est-ce qu'elle révèle, alors, notre devoir, notre responsabilité de nous faire proches des autres. De tous les autres ?

Chaque fois que les pharisiens veulent piéger le Christ, ce dernier les conduit dans sa réponse bien au-delà de leur question. Parce que la foi que porte en nous le Seigneur est une foi qui nous fait naître, grandir, agir à l'avantage de nos frères et sœurs. Sinon, ce ne sera qu'une simple conviction figée pour ne pas dire morte. Tout dépend, effectivement, de ces deux commandements : aimer Dieu et aimer l'homme. Ces deux commandements sont effectivement semblables et ont tous les deux la même valeur car il n'est pas possible de prétendre aimer l'un sans aimer l'autre, sans se faire le prochain de chacun et il n'est pas possible non plus de proclamer son amour pour son frère et sa sœur sans, tout d'abord aimer son Père. Jésus a su, jusqu'au bout, lui confier sur la croix qu'il remettait son esprit entre ses mains (cf Lc 23,46).

Notre foi ne sera crédible que si nous réussissons à conjuguer ces deux impératifs d'aimer son Dieu et d'aimer les autres. Les pharisiens peuvent être très étonnés d'entendre le Christ proclamer que ces recommandations façonnent notre propre identité et que pour cela il ne faut oublier ni Dieu ni l'homme. Nous sommes loin des rubriques à suivre scrupuleusement. Le vrai croyant est celui qui vit ces deux conseils. Souvent, nous entendons que telle personne était croyante mais pas pratiquante. Reprenons le vrai sens des mots et nous comprendrons ce que signifie « vivre ».

Gérard CROZAT, diacre

Oser une parole

Le dialogue à l'épreuve de l'entre-soi

À l'invitation du Groupe Oser une Parole, plus de 80 personnes se sont retrouvées dimanche 11 octobre à l'église de Ma Campagne, à Angoulême, pour réfléchir aux difficultés du dialogue dans une société marquée par l'entre-soi. Une question explorée par le psychologue et psychanalyste Pierre-Yves Le Manio.



Le psychologue et psychanalyste Pierre-Yves Le Manio.

« Immigration », « vaccin », « retraites », « religion », « manifestations »... Il suffit parfois d'un mot, au détour d'un repas de famille, pour que la conversation s'envenime. Les regards se croisent, le silence s'installe, jusqu'à ce que quelqu'un lance : « Bon, on ne va pas parler de ça. » Et tout le monde passe au fromage. Une scène familière, choisie par Pierre-Yves Le Manio pour illustrer une réalité de notre société : *« Nous parlons de moins en moins avec ceux qui ne nous ressemblent pas. »*

Dimanche 11 octobre, à l'église de Ma Campagne, à Angoulême, le psychologue et psychanalyste angevin était invité par le Groupe Oser une Parole à réfléchir à cette question : *« À l'heure de l'entre-soi, le dialogue est-il toujours possible ? »* Plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation, parmi lesquelles des représentants des communautés chrétienne, juive et musulmane. Une diversité qui donnait tout son sens à cette rencontre consacrée à la place de l'autre et à l'acceptation des différences.

L'entre-soi, un phénomène qui touche tout le monde

Se retrouver avec des personnes qui partagent les mêmes goûts, les mêmes valeurs ou les mêmes convictions n'a rien d'anormal. Mais lorsque ces relations deviennent exclusives, elles peuvent conduire à un repli sur soi. *« L'entre-soi, c'est le fait de ne fréquenter, de ne lire, de n'écouter que des semblables »*, définit Pierre-Yves Le Manio.

Un phénomène ancien, mais accentué par l'évolution de la société. La séparation des milieux sociaux, la disparition progressive de lieux de rencontre et le développement du numérique contribuent à réduire les occasions de croiser des personnes différentes. Sur les réseaux sociaux, les opinions circulent et se renforcent entre personnes partageant les mêmes convictions. *« On ne voit plus, du camp d'en face, que ses éléments les plus caricaturaux. »*

Et personne n'échappe à cette tendance. *« Quand on parle d'entre-soi, chacun pense immédiatement à l'entre-soi des autres »*, observe le psychologue. Pourtant, le phénomène traverse toutes les catégories sociales, politiques et religieuses. Il invite ainsi chacun à s'interroger sur ses propres habitudes plutôt qu'à dénoncer celles des autres.

Le groupe rassure, mais peut aussi enfermer

Pourquoi est-il si difficile d'accepter des opinions différentes ? En s'appuyant sur des travaux de sociologie, de psychologie sociale et de psychanalyse, Pierre-Yves Le Manio a montré combien l'appartenance à un groupe répond à un besoin de sécurité et de reconnaissance. Partager les mêmes convictions rassure, tandis que la contradiction peut être vécue comme une menace.

Plusieurs mécanismes entrent alors en jeu. Le biais de confirmation pousse à privilégier les informations qui confortent les convictions. Le conformisme incite à taire ses désaccords pour préserver l'harmonie du groupe. Quant à la polarisation, elle peut conduire des personnes partageant les mêmes idées à adopter des positions toujours plus tranchées.

« Chacun pense être seul à penser ce que parfois tout le monde pense », résume le conférencier en évoquant ces situations où personne n'ose exprimer une opinion différente.

Le phénomène se retrouve jusque dans les relations les plus proches. Qui n'a jamais entendu un *« Tu me déçois »* lorsqu'un ami ou un membre de sa famille exprime une conviction inattendue ? Pour le psychanalyste, cette réaction traduit la difficulté à reconnaître à l'autre le droit de penser autrement, sans y voir une remise en cause du lien qui unit.

Dialoguer ne signifie pas convaincre

Face à ces mécanismes, le dialogue est-il encore possible ? La réponse de Pierre-Yves Le Manio est affirmative, mais nuancée. *« Le dialogue est une pratique, avec des conditions et des limites. »*

Car se parler ne suffit pas. *« Être exposé à l'autre n'est pas dialoguer avec lui. »* Une confrontation de points de vue, sans écoute ni respect, peut même renforcer les oppositions.

Pour permettre un véritable échange, quatre conditions sont nécessaires : un cadre rassurant où chacun peut s'exprimer librement, un objectif commun, une écoute attentive et la capacité d'accepter d'être bousculé dans ses certitudes.

« Un bon dialogue ne se fait pas face à face, mais côte à côte, penchés sur un problème commun », souligne le psychologue. Agir ensemble peut ainsi rapprocher davantage que de longs débats sur les différences.

Mais la condition la plus exigeante reste sans doute l'acceptation du doute. *« Si je viens à une discussion en sachant déjà que rien de ce que vous direz ne me fera bouger, je ne dialogue pas : je fais de la figuration. »* L'enjeu n'est donc pas de convaincre à tout prix, mais de chercher à comprendre ce qui conduit l'autre à penser différemment.

Le conférencier a également rappelé que le dialogue ne peut pas tout résoudre. Face à la violence, aux discours de haine ou aux rapports de domination, la protection des personnes doit primer. De même, l'entre-soi peut parfois constituer un refuge nécessaire. *« Le problème commence lorsque le refuge devient une forteresse. »*

Retrouver le goût de la rencontre

Comment sortir de ces enfermements ? Pierre-Yves Le Manio a proposé plusieurs pistes concrètes : fréquenter des lieux où se côtoient des personnes d'horizons différents, s'engager dans une association, participer à une activité collective ou encore apprendre à écouter avant de répondre.

Un exercice consiste notamment à rechercher, dans un argument opposé au sien, ce qui peut le rendre compréhensible. *« Si vous êtes capable de dire : »Voilà pourquoi une personne raisonnable peut penser cela« , vous avez fait la moitié du chemin. »*

Une démarche qui suppose aussi de s'interroger sur ses propres réactions. Pourquoi certaines opinions provoquent-elles autant de colère ou de peur ? Qu'est-ce que la différence de l'autre vient bousculer dans ses propres convictions ?

À l'heure où les débats se crispent et où les oppositions semblent parfois irréconciliables, le psychologue a rappelé que le dialogue constitue un enjeu démocratique. *« Une démocratie vit de la rencontre entre des gens qui ne pensent pas pareil. »*

Et pour illustrer cette possibilité, il est revenu à son dîner de famille. Plutôt que d'éviter le sujet qui fâche, il suffirait parfois d'une question posée avec une véritable curiosité : *« Raconte-moi pourquoi tu penses ça ? »*

Une question qui ne ferait pas disparaître les désaccords, mais pourrait rouvrir un espace de rencontre. *« Ce ne serait pas la fin des désaccords. Mais ce serait le début d'autre chose. »*

Laetitia THOMAS

Prévention Avec le soutien de la préfecture, des jeunes du CAJ Louis-Aragon ont réalisé trois clips pour alerter sur les dangers du protoxyde d'azote. Une campagne imaginée par des jeunes pour les jeunes, lancée sur les réseaux sociaux le 16 octobre.

« Stop ton pote » : les jeunes alertent sur les dangers du proto



Les lycéens en CAP EPC (équipementier polyvalent de commerce) ont été les premiers à découvrir les clips de prévention contre le protoxyde d'azote. *Laetitia THOMAS*

« On connaît tous quelqu'un qui en consomme. Au début, c'est un ballon. Un deuxième, un troisième… Plus facile de tomber dedans que de s'en relever. Alors, reste sur tes appuis. Si ton pote ou ta pote en consomme, stoppe-le ! » Ce vendredi 16 octobre, les lycéens de Sainte-Marthe Chavagnes découvrent sur le tableau blanc de leur salle de classe les messages de prévention réalisés par des jeunes Charentais de leur âge. Trois clips courts, au ton direct, pour alerter sur les dangers du protoxyde d'azote et inciter les jeunes à réagir face à la consommation de leurs amis.

Le lancement de cette campagne s'inscrit dans un après-midi consacré à la sécurité routière. Depuis un an, les interventions de prévention intègrent les risques liés au protoxyde d'azote, au même titre que ceux de l'alcool et des stupéfiants.

« C'est un véritable fléau », insiste le préfet, qui a pris un arrêté, en janvier dernier, limitant la détention et le transport de protoxyde d'azote dans l'espace public et interdisant son usage à des fins récréatives.

Des jeunes à l'origine du projet

L'idée de ces clips est née lors d'échanges, le 16 janvier, entre les jeunes du CAJ Louis-Aragon et Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, à l'occasion de sa venue en Charente.

Lors de ce déplacement, la ministre avait également rencontré deux mères charentaises ayant perdu leur enfant, dans des circonstances directement ou indirectement liées à la consommation de protoxyde d'azote. *« Elles souhaitaient que des actions de prévention soient mises en place pour sensibiliser les jeunes. Depuis un an, elles nous accompagnent dans ces opérations »*, souligne le préfet.

Au CAJ Louis-Aragon, les jeunes n'ont pas attendu cette rencontre pour prendre conscience du phénomène. *« On retrouve des dizaines de bonbonnes un peu partout, au pied des immeubles, dans les abribus… Et il y en a de plus en plus »*, constate Christophe Monteiro, son directeur. Certains ont aussi vu le comportement de leurs amis changer. *« Ils connaissent cette réalité. C'est pourquoi ils ont proposé de réaliser des clips de prévention, faits par des jeunes pour les jeunes. »*

Avec le soutien de la préfecture, ils ont donc conçu trois vidéos qui parlent leur langage, sans discours moralisateur. Leur message ne se limite pas à dénoncer les dangers du protoxyde d'azote. Il invite aussi chacun à prendre ses responsabilités face à un ami qui en consomme. D'où ce slogan : « Stop ton pote ».

Un danger encore sous-estimé

Au lycée professionnel Sainte-Marthe Chavagnes, le sujet est loin d'être inconnu. *« En juin dernier, nous avons retrouvé une bonbonne devant l'entrée de l'établissement »*, raconte son directeur, Cédric Lazaro. *« Je ne savais même pas ce que c'était »*, reconnaît-il devant des élèves quelque peu surpris. Dans la classe, tous ou presque connaissent ce gaz, ou en ont déjà entendu parler.

Détourné de ses usages habituels pour ses effets euphorisants, le protoxyde d'azote, surnommé « gaz hilarant », s'est largement répandu depuis le début des années 2020. Facilement accessible et relativement peu coûteux, il conserve une image trompeusement inoffensive.

Les intervenants départementaux de la Sécurité routière ont rappelé les risques liés à son inhalation, particulièrement au volant ou au guidon d'un deux-roues. L'euphorie initiale, qui ne dure que quelques dizaines de secondes, peut s'accompagner de désorientation et d'une perte de contrôle. Vertiges, nausées, troubles de l'équilibre et de la vigilance peuvent persister plusieurs minutes. Une consommation répétée peut également entraîner des atteintes neurologiques graves, parfois irréversibles.

Face à la montée de ce phénomène, la législation évolue. *« À partir de l'année prochaine, le proto sera considéré comme l'alcool et les stupéfiants »*, prévient le préfet.

En attendant, les jeunes du CAJ Louis-Aragon ont choisi de faire passer leur message là où leurs camarades sont les plus présents : sur les réseaux sociaux. Leurs trois clips sont désormais diffusés sur les comptes YouTube et Instagram de la préfecture de la Charente. Avec l'espoir qu'ils soient largement relayés.

Laetitia THOMAS

Les trois clips « Stop ton pote » sont à retrouver sur la chaîne YouTube @prefet16 et sur le compte Instagram @prefet16.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Académie d'Angoumois

Le Québec raconté par Hélène Granet

Présidente de l'association Hautes Vallées Charente-Québec et membre de la Fédération et du réseau France-Québec / Francophonie, Hélène Granet a participé à la série de livres Ces villes et villages de France, berceau de l'Amérique française, éditée par France-Québec. « *Je suis ainsi entrée dans la vie intime de ces "petites gens". Ce sont eux qui ont construit la Nouvelle-France, ce Québec d'aujourd'hui qui est si cher à mon cœur* ».

Le samedi 7 novembre à 15h, elle animera la séance de l'Académie d'Angoumois, au 44 rue de Montmoreau à Angoulême, avec une causerie sur le thème : « Racines de chez nous... Peuple de chez vous ».

Pharmacies de garde

Dimanche 25 octobre

Ansac-sur-Vienne : Pharmacie d'Ansac, 2 rte de Confolens, Tél. : 05.45.84.02.27.
Balzac : Pharmacie de Balzac, 78 route de Vars, Tél. : 05.45.68.81.00.
Blanzac-Porcheresse : Pharmacie du Blanzacais, 21 rue Marot, Tél. : 05.45.64.04.22.
L'Isle d'Espagnac : Pharmacie Charenton, 208 ave de la République, Tél. : 05.45.68.18.47.
La Couronne : Pharmacie du Parc, 52 ave de la Gare, Tél. : 05.45.67.72.09.
Montbron : Pharmacie Val de Tardoire, 13 rue Gambetta, Tél. : 05.45.23.62.96.
Saint-Fort-sur-le-Né : Pharmacie Navaud, le Bourg, Tél. : 05.45.83.01.22.
Segonzac : Pharmacie de Segonzac, 8 place Pierre Frapin, Tél. : 05.45.83.40.52.
Soyaux : Pharmacie Lutard, 134 ave du Général de Gaulle, Tél. : 05.45.92.29.92.

Sépultures

Semaine du 10 au 16 octobre

Aignes-et-Puypéroux: Yvonne Houlier née Turquois.
Angoulême : Christiane Condemine née Della Zuana ; Michelle Dauga née Bove, 87 ans. ; Anne-Marie Peuteuil née Lolmède, 90 ans ; Arlette Frougier née Corrival, 93 ans ; Marie-Thérèse Bourgeois née Dufossé, 87 ans ; Mauricette Vergnaud née Bayard, 79 ans.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Gilles Chatelier, 82 ans.
Barret : Jacqueline Tourné née Texier, 99 ans.
Blanzac-Porcheresse : Yvonne Mounier née Bourrigeau, 93 ans.
Bourg-Charente : Cathie Legros née Bouchet, 63 ans ; Bernadette Coldeboeuf née Voisin, 83 ans.
Brigueuil : Isabelle Cacouault.
Chalais : Bernard Pajot, 73 ans ; Nicole Puymirail, 77 ans ; Renée Silanes née Guitard, 95 ans.
Champniers : Jeannine Guitton née Guillou, 97 ans ; Alain Lyver, 90 ans.
Chasseneuil-sur-Bonnieure : Michel Barussaud, 63 ans.
Châteauneuf-sur-Charente : Marie-Françoise de Montardy née Michaud, 93 ans.
Chavenat : Elina Favier née Audoin, 85 ans.
Cherves-Richemont : Christian André, 78 ans.
Cognac : Marilyne Breleau née Ravon, 70 ans ; Martine Macris née Clauss, 76 ans ; Josette Dussauze née Luc, 89 ans ; Anne Brie née Bernard ; Dr Trung Nguyen Ba, 90 ans.
Condac : Yvette Caillaud née Olivier, 94 ans.
Confolens : Édith Faubert née Lavergne, 91 ans.
Les Essartds : Paulette Dubois née Prezat, 101 ans.
Esse : Franck Masset, 57 ans.
Fléac : Bernadette Déjeans née Dupere.
Grassac : Yvette Charron née Salat, 92 ans.
Gurat : Hervé Théodore, 61 ans.
Hiersac : Brigitte Dumas née Selva, 66 ans.
Jarnac : Jean-Marie Maurin, 77 ans.
Ligné : Paulette Chigné née Foucher, 95 ans.
Louzac-Saint-André : Claude Meillac, 78 ans ; Jean-Pierre Blanchard, 89 ans.
Luxé : Michèle Timonet née Murat, 78 ans.
Mérignac : Madeleine Ballout née Beau, 90 ans.
Montbron : Marie-Jeanne René née Raynaud, 99 ans.
Mornac : Philippe Lascaud, 74 ans.
Mouthiers-sur-Boëme : Jean-Paul Videau, 80 ans ; Yvon Rivet, 86 ans.
Pérignac : Jean-Pierre Dumas, 92 ans.
La Péruse : Claude Baruteau, 72 ans.
Les Pins : Paulette Saugueil née Roulon.
Roullet-Saint-Estèphe : Jean-Pierre Olivier, 75 ans.
Roumazières-Loubert : Didier Lacalle, 65 ans.
Ruffec : Monique Ardouin, 83 ans.
Sigogne : Marie Bernadette Gouilhers née Prince, 74 ans.
Sireuil : Georgette Denis née Rouleaud, 94 ans.
Soyaux : Jean-Pierre Moreau, 89 ans.
Saint-Christophe : Renée-Marie-Thérèse Chaperon née Cremoux, 87 ans ; Denis Dessalas, 65 ans.
Saint-Simeux : Denise Mirly née Rodet, 94 ans.
Taizé-Aizie : Monique Bertrand née Audouin, 87 ans.
Tusson : Jacques Rougier, 82 ans.
Vouthon : Catherine Sebaux née Fougère, 72 ans.

Festival de la BD

Après plusieurs mois de procédure et cinq reports d'audience, le tribunal judiciaire d'Angoulême a rejeté, mercredi 14 octobre, les demandes de l'Association du FIBD et de 9e Art + contre l'ADBDA et le groupe Morgane. Une décision qui permet aux nouveaux organisateurs de poursuivre la préparation du rendez-vous de 2027.

La justice tranche en faveur de l'ADBDA

Il aura fallu près de sept mois et cinq reports d'audience pour que la justice rende sa décision. Mercredi 14 octobre, le président du tribunal judiciaire d'Angoulême a rejeté l'ensemble des demandes formulées en référé par l'Association du Festival international de la bande dessinée (FIBD) et la société 9e Art + à l'encontre de l'Association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême (ADBDA) et du groupe Morgane. Un nouvel épisode dans le feuilleton qui agite depuis plus d'un an le monde de la bande dessinée à Angoulême.



Après cette décision de justice, le groupe Morgane et l'ADBDA préparent le rendez-vous BD de janvier 2027. *Laetitia THOMAS*

Deux camps pour un festival

Au cœur du litige, l'avenir du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême 2027 et son organisation. D'un côté, l'Association du FIBD, présidée par Delphine Groux, et la société 9e Art +, chargée de l'organisation de la manifestation, sous la direction de Franck Bondoux, jusqu'en 2027. De l'autre, l'ADBDA, présidée par David Caméo, qui réunit notamment les collectivités publiques et les professionnels de la bande dessinée, et le groupe Morgane, retenu à l'issue d'un appel à projets pour organiser un nouveau festival à partir de 2027.

Après l'annulation - deux mois avant - de l'édition 2026 (remplacée par Le Grand Off), l'ADBDA avait lancé un appel à projets pour assurer la continuité de ce grand rendez-vous culturel. Une initiative contestée par les anciens organisateurs, qui avaient saisi la justice en référé, invoquant notamment des faits de concurrence déloyale et de parasitisme.

Cinq reports avant les plaidoiries

Au total, cinq reports auront émaillé la procédure avant que les avocats des deux camps puissent enfin plaider, le 16 septembre, devant le tribunal judiciaire d'Angoulême. Ce jour-là, l'ADBDA avait réaffirmé n'avoir commis « *aucun acte de concurrence déloyale ni de parasitisme* », défendant un appel à projets qu'elle présentait comme « *ouvert et transparent* ». Le juge avait alors mis sa décision en délibéré au 14 octobre.

Un mois plus tard, la décision est tombée. Le juge des référés a rejeté l'ensemble des demandes formulées contre l'ADBDA et Morgane. Selon les informations publiées à l'issue de l'ordonnance, l'Association du FIBD et 9e Art + (liquidé en mai) ont également été condamnées, chacune, à verser 4.000 euros à l'ADBDA et 3.000 euros au groupe Morgane au titre des frais de procédure.

Cap sur 2027

Une décision accueillie avec satisfaction par David Caméo. « *L'histoire d'Angoulême et de la bande dessinée dure depuis plus de cinquante ans, c'est pourquoi l'ADBDA a voulu éviter que ce lien ne se rompe* », souligne le président de l'association dans un communiqué publié le 14 octobre.

Pour lui, cette décision conforte la volonté de l'ADBDA de « *bâtir un nouveau festival répondant aux attentes exprimées par les auteurs, les éditeurs, les partenaires et le public* ». Il estime également qu'elle donne aux amateurs de bande dessinée « *l'assurance qu'Angoulême conservera sa place de capitale mondiale de la bande dessinée* ».

Pour l'ADBDA, l'heure est désormais à la préparation du prochain rendez-vous. Avec le groupe Morgane, retenu à l'issue de l'appel à projets, l'association entend mettre « *toute son énergie pour accueillir le public en janvier prochain* ».

Laetitia THOMAS

Tourisme et gastronomie

Gastronomades, balades gourmandes, découverte des distilleries et des brasseries artisanales… Cet automne, Angoulême Tourisme invite à explorer la ville et la Charente à travers leurs saveurs et leurs savoir-faire.

Angoulême Tourisme met les petits plats dans les grands cet automne

L'automne s'annonce gourmand à Angoulême. Entre patrimoine gastronomique, productions artisanales et découvertes touristiques, Angoulême Tourisme propose plusieurs expériences pour découvrir le territoire autrement. Au programme : des rencontres avec des chefs, des dégustations, des ateliers de cocktails et même une escapade à vélo sur la route de la bière charentaise.

Les Gastronomades, temps fort de l'automne

Du 27 au 29 novembre, Angoulême accueillera la 32e édition des Gastronomades. Ce rendez-vous, qui rassemble près de 20.000 visiteurs, réunira cette année encore de grands noms de la gastronomie, parmi lesquels Nina Métayer, Guillaume Gomez et Philippe Faure-Brac.

Durant trois jours, démonstrations culinaires, dégustations, concours et rencontres avec des chefs, sommeliers et artisans mettront à l'honneur le patrimoine gastronomique de la Charente et de la Nouvelle-Aquitaine. Le festival fera également la part belle à la transmission des savoir-faire auprès des jeunes générations.

Une balade entre patrimoine et gourmandises

Pour ceux qui souhaitent conjuguer découverte de la ville et plaisirs de la table, Food Aventura propose une balade gourmande de trois à quatre heures dans le centre-ville d'Angoulême. Accompagnés d'un « food guide », les participants parcourent les Halles, les ruelles historiques et les abords de la cathédrale, en ponctuant leur promenade de pauses gourmandes, salées et sucrées. Une manière originale de découvrir la cité des Valois, son patrimoine et ses spécialités.

Autre expérience proposée, celle de la Maison Jaja, un bar-distillerie créé à Angoulême en 2025. L'établissement, qui produit ses propres spiritueux (rhum, gin, vodka et whisky), ouvre une fois par mois les portes de ses coulisses. Autour de l'alambic, les participants découvrent les secrets de la distillation avant de s'initier à la mixologie. Chaque atelier permet de réaliser deux cocktails, dont les recettes évoluent au fil des saisons.



Les démonstrations culinaires, temps fort des Gastronomades. *Archives LT*

À vélo sur la route de la bière charentaise

Enfin, pour les amateurs de tourisme itinérant, Angoulême constitue le point de départ d'une micro-aventure de trois jours à vélo électrique, à la découverte des microbrasseries charentaises.

Le parcours débute par une visite de la brasserie angoumoisine La Débauche, avant de prendre la direction de Foussignac, Jarnac puis Cognac. Au fil des étapes, les participants rencontrent des brasseurs, découvrent leurs méthodes de fabrication et dégustent leurs productions. Une autre façon de parcourir la Charente, à la rencontre de ses artisans et de ses paysages.

Pratique : Renseignements auprès d'Angoulême Tourisme au 05.45.95.16.84 ou sur www.angouleme-tourisme.com. Pour la randonnée à vélo : olivier@olivertrips.com.

Musiques actuelles Après onze mois de travaux et plus d'un million d'euros investis, La Nef a officiellement rouvert ses portes samedi 17 octobre. Une inauguration en musique pour découvrir un équipement repensé, plus convivial, plus accessible et toujours fidèle à son identité.

La Nef retrouve son public et monte le son

Les watts n'ont pas encore commencé à vibrer dans les enceintes qu'une petite musique s'élève déjà des platines du DJ. Il est 19 heures, samedi 17 octobre, et La Nef s'apprête à (re) trouver son public après onze mois de travaux. Avant que les guitares ne prennent le relais pour cette soirée de (Re) trouvailles, place au traditionnel ruban tricolore, coupé en présence des élus et des partenaires qui ont accompagné cette réhabilitation.

À première vue, les habitués reconnaissent leur salle de musiques actuelles. Les contours n'ont pas bougé. Mais derrière cette apparente continuité, La Nef a évolué. « *La Nef 1, c'était la pierre. La Nef 2, le béton. La Nef 3, c'est le bois* », résume l'architecte Frédéric Neyrat. Une troisième transformation pensée autour des usages et des attentes du public comme des équipes.



Les portes se sont ouvertes, avec la coupure du ruban, pour la soirée de (Re)trouvailles de la Nef. *Laetitia THOMAS*

Des espaces pour multiplier les rencontres

Dès l'entrée, le changement est perceptible. Le hall s'est agrandi, la billetterie y est désormais intégrée et le bar a gagné de l'espace. En face, les cloisons de l'ancienne boutique et du centre de ressources ont disparu pour laisser place à un espace modulable de 150 m². « *On pourra y faire des rencontres avec les artistes, un espace de dédicace, des ateliers… On va pouvoir démultiplier les propositions en restant sur notre cœur de métier, la musique* », se réjouit Guillaume Mangier, directeur de La Nef.

La salle de concert conserve ses qualités acoustiques et ses 700 places, une jauge adaptée au projet artistique tourné vers l'émergence des artistes. Mais elle gagne en modularité avec la disparition des estrades, donnant une impression d'espace plus vaste. Le sol a été renouvelé, les sanitaires entièrement refaits et l'accessibilité améliorée.

À l'extérieur aussi, les habitudes vont changer. Les espaces ont été végétalisés et réaménagés pour favoriser les rencontres. Une terrasse et de nouveaux espaces d'accueil permettent de prolonger les soirées en plein air et d'accueillir des foodtrucks. L'ensemble est clôturé par une palissade en bois.

Autre évolution importante : l'accès technique est désormais derrière le bâtiment, évitant le croisement des flux entre artistes, techniciens et spectateurs. « *C'est vraiment bien. Avant, on voyait les techniciens chargés et déchargés. Maintenant il y a un bel espace extérieur avec des bars, des DJ. C'est plus convivial* », confie Étienne, un habitué.



La Nef est désormais bordée d'une terrasse en bois avec un espace extérieur élargi pour accueillir des foodtrucks. *Laetitia THOMAS*

Une troisième vie pour La Nef

Cette réhabilitation, d'un montant de 1.027.484 € HT, a été menée dans les délais et dans le budget annoncé. Elle a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires publics, mais aussi d'une participation de La Nef sur ses fonds propres. Une opération que Gérard Desaphy, président de La Nef, inscrit dans une histoire collective commencée en 1993. « *Ce bâtiment, dans ses nouveaux atours chaleureux, incarne une Nef parvenue à pleine maturité de son projet artistique et plus largement culturel.* »

Pour Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême et président de GrandAngoulême, cette rénovation de cet équipement qui accueille en moyenne 15.000 spectateurs par an, pour une quarantaine de dates, est un investissement pour l'avenir. « *Nous avons besoin de lieux comme celui-ci pour recréer du lien et donner toute sa place à la culture qui est l'étincelle qui nous rapproche* », a-t-il souligné.

Pendant les travaux, La Nef n'a jamais cessé de faire vivre la musique. Concerts hors les murs, résidences et partenariats avec d'autres structures culturelles ont permis de maintenir le lien avec les artistes et les spectateurs. Guillaume Mangier a d'ailleurs tenu à remercier chaleureusement les équipes et les partenaires qui ont rendu possible cette année de transition.

Mais samedi soir, l'heure n'était plus aux travaux ni aux discours. Les portes se sont ouvertes après le ruban tricolore pour la soirée de (Re) trouvailles. Maddy Street, Projector, Pamela et Echt ! ont inauguré en musique la Nef 3.

Laetitia THOMAS



Votre Courrier Français
EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?
NON ! IL TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON :
O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - Le Courrier Français
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR :
dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Courrier français
Presse & Pluralisme

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph-Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires
Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Solidarité

Un don de 454 euros pour France Alzheimer

LA COURONNE

454 euros de dons ont été récoltés lors du cross solidaire organisé vendredi matin 16 octobre au lycée de l'Oisellerie.
« *On a explosé nos records* », se réjouit Léonie Vannier. Élève en terminale technologie spécialité service, la lycéenne fait partie de 36 filles et garçons des classes de seconde NJPF (Nature, Jardin, Paysage, Forêt) organisateurs de cette compétition pour la bonne cause cette année.
Bénévole à France Alzheimer basée à Saint-Yrieix, elle n'a pas eu beaucoup de mal à convaincre ses copines et copains de faire le choix de cette association comme bénéficiaire en 2026. « *C'est super !* », confie sa maman, psychologue à l'antenne charentaise de France Alzheimer aux côtés de Christel Granet Boissinot, assistante ; Valérie Narcès, bénévole et Josiane Shipley, vice-présidente, pour recevoir les subsides récoltés par tous ces jeunes au grand coeur.



Les élèves des deux classes organisatrices de ce cross pour la bonne cause. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

« *Ils vont nous servir à financer nos activités de prévention, en particulier pour la danse* », souligne Josiane Shipley. « *Forte de deux cents adhérents et de trente-trois bénévoles, notre association accompagne actuellement cent quatre-vingts personnes malades et leurs familles en écoute, accueil et animations thérapeutiques* », rappelle-t-elle.
Militante bénévole depuis avril dernier, Léonie Vannier assure la permanence un samedi matin par mois à la Halte Relais de l'antenne charentaise de France Alzheimer. « *Pour les personnes malades et leur entourage familial, à la suite du diagnostic de cette maladie ou d'une maladie apparentée* », précise la lycéenne, âgée de 18 ans. « *Et après mon Bac, je rentrerai en fac de biologie* », annonce la future étudiante en neurosciences et biologie.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

France Alzheimer – 60 route de Saint-Jean-d'Angély – 16 710 Saint-Yrieix – Tél. : 05.45.67.06.91 – contact16@francealzheimer.org

Un soir bleu du monde d'après à l'Abbaye



Un retour en bipédie réussi. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

LA COURONNE

Le retour d'un temps frisquet vendredi soir 9 octobre n'a pas découragé un public venu en nombre au spectacle *Godasse, retour en bipédie* donné à l'Abbaye dans le cadre des Soirs bleus de Grand Angoulême.
« *J'ai adoré* », confie l'adjoint à la culture David Brenon, à l'issue de cette comédie catastrophe déambulatoire qui a fait l'unanimité de spectatrices et spectateurs embarqués dans un monde d'après, revisité par la Compagnie du Grenier du jardin, la bien nommée.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Love Book, une application Android lancée localement

LA COURONNE

« *Plus qu'une simple messagerie, j'ai voulu créer un petit espace numérique consacré au couple et à toutes ces choses que l'on pense parfois à dire ou à faire... puis que le quotidien nous fait oublier* », résume Boris Bodin, le fondateur d'Aegis Techno qui a lancé Love Book, il y a un mois.
Pensée pour les couples, cette application Android propose notamment un coffre à mots doux privé, dans lequel les messages peuvent être conservés et relus - une mission quotidienne pour encourager les petites attentions – ainsi qu'un carnet pour garder en mémoire les dates importantes, les sorties à venir et les souvenirs partagés.
Ingénieur en informatique, ce Couronnais d'adoption depuis 6 ans « *cherche à concevoir des outils à la fois utiles, accessibles et soignés, avec une attention particulière portée à la qualité et l'expérience de l'utilisateur* » à travers l'entreprise qu'il a créée depuis deux ans.
Téléchargeable sur Playstore, Love Book, proposé à l'essai gratuitement puis par abonnement mensuel à 4 euros ensuite, fait partie des deux produits édités actuellement par Aegis Techno « *avec Equistory, un jeu littéraire de cohésion de groupes pour raconter une histoire et la compléter chacun à son tour jusqu'au résultat final* », précise le big boss de cette petite entreprise qui intervient dans la programmation, la création et refonte de sites, en renfort d'équipes techniques mais aussi en audit et architecture logicielle.



Boris Bodin, le créateur de l'application. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Aegis Techno – 21 chemin des Chaumes de Breuty – 16400 La Couronne – Tél. : 06.78.62.57.83 – aegis-techno.fr

Vie en Église

Messes, réunions, bénédiction des tombes

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 24 octobre à 18h30 à Saint-Amant de Boixe. Dimanche 25 à 9h30 à Champniers et à 11h à Gond-Pontouvre. Pas de messe lundi 26, mardi 27 et mercredi 28. Jeudi 29 octobre à 17h30 à Champniers suivie de l'adoration. Vendredi 30 à 9h à Gond-Pontouvre. Samedi 31 à 18h30 à Champniers. Dimanche 1er novembre à 9h30 à Saint-Amant de Boixe et à 11h à Gond-Pontouvre. Lundi 2 novembre, messe pour les défunts à 12h à Champniers et à 19h à La Boixe église de Vars et à Gond-Pontouvre.
Réunions : chapelet tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Adoration-confessions** le jeudi à 20h30 à Gond-Pontouvre. **Partage de la Parole** tous les samedis de 10 à 12h à Vars-La Boixe.
Bénédiction des tombes : samedi 31 octobre : 10h30 à Montignac commune de La Boixe et Balzac ; 11h30 à Chebrac commune de La Boixe -Montignac et Vindelle ; 14h à Anais et nouveau cimetière de Marsac ; 14h45 à ancien cimetière de Marsac ; 15h à Jauldes ; 15h30 à Vars commune de La Boixe ; 16h à Brie ; 17h à Champniers. **Dimanche 1er novembre** : 9h à l'ancien cimetière de Gond-Pontouvre ; 10h au nouveau cimetière de Gond-Pontouvre ; 11h à Saint-Amant de Boixe ; 12h à Vouharte ; 15h30 à Genac ; 16h30 à Bignac.



Une croix dans un cimetière ... *Jacqueline GOIS (clp)*

Vie caritative

Les préparatifs du Téléthon vont bon train

BALZAC-VINDELLE

Une douzaine de représentants des associations balzatoises et vindelloises se sont réunis à l'initiative des élues responsables, Aurélie Malloire adjointe chargée de la Culture à Balzac et Mélanie Merveille déléguée à la vie associative à Vindelle.
La maire de Vindelle, Isabelle Moufflet, participait également à la préparation du Téléthon qui aura lieu à Vindelle le 5 décembre de 9h à 17h, précédé la veille par la course Spiridon.
Les détails de cette journée caritative et récréative seront peaufinés les prochaines semaines mais d'ores et déjà il a été retenu une marche de 4 et 8 km le matin, des démonstrations de kidao, une loterie, une exposition de cartes, un repas le soir, des carrés de laine à financer, de la musique bretonne, ... Peut-être y aura-t-il aussi d'autres surprises, telles qu'un spectacle, une démonstration de pompiers ?
Les associations comme les responsables élues désirent beaucoup que cette journée soit une vraie fête. Aussi des pistes sont-elles encore à l'étude afin que les donateurs passent ce jour-là une excellente journée en famille dans une super ambiance conviviale. Le programme détaillé sera communiqué en temps utile.



Tous unis pour réussir une belle journée de fête ! À la table du fond : Isabelle Moufflet, Aurélie Malloire, Mélanie Merveille. *Jacqueline GOIS (clp)*

Jacqueline GOIS (clp)

Vie locale Le Comité d'Animations a complètement renouvelé son bureau. Mais continue ses activités.

Le Comité d'Animations de Dignac change de direction

DIGNAC

Une cinquantaine d'adhérents sur les 70 que compte le Comité d'Animations de Dignac (CAD) a assisté vendredi 9 octobre à son assemblée générale faisant dire au président Didier Bernier : *« il y a longtemps que l'on n'a pas vu une telle foule à une AG du CAD »*.
Après avoir salué l'engagement des bénévoles qui ont permis la réalisation de multiples manifestations qui sont l'âme du CAD, le président a ajouté : *« il faut aussi saluer l'activité des autres sections rattachées telles que celles de la couture, des danses du monde, de la randonnée pédestre, du yoga, de nature et patrimoine, et du jardin de curé »*.
Bernadette Chassain, la trésorière a ensuite détaillé le bilan financier de l'année écoulée. *« Avec huit animations, dont trois gratuites, et malgré une subvention de 2.500 € de la commune, l'année se solde par un léger déficit d'environ 1.200 €, déficit qui s'explique par les frais divers de fonctionnement et d'entretien de matériel qui se montent à 4.200 € ». « Mais le bureau actuel s'essoufflait et désire arrêter »*, a confirmé Didier Bernier qui, après avoir renouvelé le conseil d'administration, lui a demandé de se retirer pour délibérer et voter un nouveau bureau.



Le maire (debout) a apporté son soutien à la nouvelle équipe dirigeante du CAD et ses bénévoles. *Claude RICHON (clp)*



Le nouveau président entouré des membres de son bureau. Avec de G à D, Bernadette Chassain, Ludivine Gervais, Damien Mesnier, Anne Malhouroux, Éric Suire, Thierry Verley et Didier Bernier. *Claude RICHON (clp)*

C'est donc Damien Mesnier qui en a pris la présidence et Didier Bernier la vice-présidence avec Anne Malhouroux. *« Le temps de la transition »*, a-t-il dit. Thierry Verley est trésorier et Bernadette Chassain, adjointe. Le secrétariat sera assuré par Ludivine Gervais et Éric Suire, adjoint.
Hugo Rougier le maire, qui a assisté à la réunion, a assuré apporter le soutien de la municipalité à cette nouvelle équipe, comme par le passé.
« Nous allons maintenir les activités actuellement en place en reprenant le programme précédent, et ensuite voir ensemble et avec les habitants, la réalisation de nouvelles animations tout en maintenant la bonne ambiance du groupe », a conclu Damien Mesnier, le nouveau président qui a invité toute sa communauté à un verre de l'amitié.

Claude RICHON (clp)

Travaux Programmés par l'ancienne municipalité mais repoussés à cause des travaux prioritaires de mise en conformité de la salle polyvalente, les travaux d'aménagement du bourg sont commencés.

L'aménagement du bourg est commencé



Hugo Rougier le maire et l'adjoint Jean-François Redon devant le parking de la maison de santé en cours d'aménagement. *Claude RICHON (clp)*

DIGNAC

Avec ce projet qui englobe plusieurs rues et places, la mairie s'est lancée dans une grosse opération attendue depuis longtemps par les usagers, et qui va durer plusieurs années. *« Peut-être même au-delà de ce mandat »*, selon Hugo Rougier, le nouveau maire.
« Dès notre arrivée, on a repris le dossier en mairie et on a quelque peu retravaillé les plans initiaux, explique l'élu, *notamment l'emblématique carte du stationnement, d'autant que tous les anciens bâtis ont été réhabilités et sont désormais habités, ce qui augmente les besoins en stationnement »*.
Auxquels besoins il faut ajouter les activités du centre, mairie, école, services sociaux et sportifs, club des anciens. Qui génèrent aussi des apports de véhicules.
Et pour se conformer aux nouvelles directives environnementales, ces travaux doivent inclure de la végétalisation tout en privilégiant les désimperméabilisations des surfaces destinées aux parkings qui vont être réalisées en dalles engazonnées pour favoriser l'infiltration naturelle de l'eau de pluie et éviter des ruissellements ou l'engorgement des égouts.
Sans compter l'état vétuste des chaussées de circulation qui ont besoin d'être rénovées comme le dit cet habitant d'une commune voisine qui raconte : *« j'aimais bien passer par là pour rejoindre la route d'Angoulême afin d'éviter le carrefour de la Clé d'or, mais c'était devenu pénible tellement les routes sont défoncées ».*
« Au préalable, nous avons consulté les gestionnaires des réseaux afin de coordonner des travaux d'entretien ou d'enfouissement avant de refaire les chaussées », argumente le maire. À ce titre le Syndicat départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16) est déjà à pied d'œuvre en enfouissant les réseaux électriques aériens et de communications électroniques. Les réseaux d'eau potable et d'assainissement vont aussi faire l'objet d'une inspection.
Divisés en quatre phases, ces projets sont subdivisés en deux tranches selon les besoins. La première actuellement en cours concerne l'aménagement du parking de la maison de santé, la rue de la salle polyvalente, une partie de la rue du Lavoir et de la rue des écoles et une partie de la place des écoles. *« Ce qui perturbera l'accès à l'école, les enfants devront être déposés au parking de la salle polyvalente et terminer le trajet à pied »*, constate d'édile.
Et d'une manière générale, la circulation dans ce bourg va être fortement perturbée jusqu'à la fin de l'année, la municipalité invitant les automobilistes de passages à éviter cette partie.
La prochaine tranche en 2027 comprendra la suite de l'aménagement de la rue des écoles ainsi que de sa place.
Cette première tranche est estimée à 350.000 € TTC couverte par des aides de la DETR et du Département pour un montant de 194.000 €, le reste par les fonds propres de la commune. La seconde tranche, dont les demandes de subventions sont en cours, devrait se monter à 444.000 €.

Claude RICHON (clp)

Autonomie Alében, Association Liens Échanges Bienveillance Engagement Novateur, est engagée dans la prévention de la perte d'autonomie, le lien social et l'accompagnement des publics fragilisés.

Alében présente ses actions au service du territoire sud Charente

VILLEBOIS-LAVALETTE

Jeudi 8 octobre, Alében, spécialisée dans le secteur médico-social et implantée en Gironde, a présenté ses missions et ses domaines d'intervention lors d'une réunion publique à la salle des fêtes.
Accueillie par Nelly Vergez, maire, cette rencontre a permis de faire connaître ses actions et ses ambitions auprès des acteurs locaux. Sa fondatrice et directrice, Sandrine Delage, était entourée de Loïc Chauvet, vice-président, et des formateurs Géraldine Duhaut, Emmanuel Lauger et Amélie Desgranges.
Ensemble, ils ont exposé les grandes orientations et les engagements de l'association dont les actions visent à prévenir la perte d'autonomie, à renforcer le lien social et à accompagner les personnes en situation de fragilité.

Un centre de formation certifié

Déclarée auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Nouvelle-Aquitaine, son centre de formation est aussi certifié Qualiopi Accompagnement de terrain. Son projet « Vieillir Ensemble », développé en partenariat avec des services d'aide à domicile, favorise le bien-vieillir, la lutte contre l'isolement et le développement des actions de prévention adaptées aux besoins des personnes fragilisées.
Association de terrain, Alében intervient auprès de différents publics et partenaires : collectivités territoriales, entreprises et professionnels du secteur médico-social. Pour assurer le relais de ses actions sur le territoire, elle s'appuie notamment sur Jean-François Dissard, infirmier, coordinateur de la maison de santé de Villebois-Lavalette et vice-président de la commission formation à la Fédération des maisons de santé.

Accompagnement sur le terrain

La structure accompagne également les professionnels directement sur le terrain, à domicile comme au sein des structures d'accueil, afin d'améliorer les pratiques et la qualité de vie des bénéficiaires. Elle œuvre également à la valorisation des métiers de l'accompagnement et du soin à la personne.
Le travail en réseau constitue un autre volet important de son engagement afin de favoriser les coopérations territoriales avec les acteurs locaux et de développer des outils et des supports pédagogiques innovants, au plus près des besoins du terrain.



J-F Dissard, Loïc Chauvet, Sandrine Delage, Amélie Desgrandes, Emmanuel Lauger, Géraldine Duhaut, et Nelly Vergez. *Odette GÉRARD*

Son centre de formation propose aux équipes opérationnelles, aux managers et aux dirigeants, des formations sur mesure autour de ces thématiques : le secteur médico-social, la qualité de vie et les conditions de travail, l'intelligence corporelle, la communication, la stratégie d'entreprise, les aspects réglementaires, la prévention et la sécurité.
Issus notamment du milieu médical, ses formateurs, parmi lesquels figurent une infirmière et un podologue, s'appuient sur leur expérience de terrain pour transmettre leurs compétences. *« À travers nos actions de formation, de prévention et d'accompagnement, nous souhaitons contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles, au renforcement du lien social et à une meilleure prise en compte des besoins des personnes fragilisées, en développant des partenariats durables, notamment avec les acteurs du territoire sud Charente »*, a conclu Sandrine Delage.

Odette GÉRARD

Courrier français
70 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Animation

La commune a offert un après-midi festif à ses aînés



Les anciens ont volontiers repris en chœur certains classiques de leur belle époque. *Claude RICHON (clp)*

DIGNAC

Samedi 10 octobre, la commune a offert à ses aînés un après-midi festif et musical, placé sous le signe de la convivialité.
Pendant près de 2h30, les aînés de Dignac ont profité d'une véritable parenthèse enchantée, dans une ambiance chaleureuse et festive, loin du quotidien. Une belle intention de la municipalité, qui souhaitait leur offrir un moment privilégié de partage et d'évasion.
Le traiteur l'Artiste des Sens, de L'Isle-d'Espagnac, a régalé les convives de douceurs sucrées, de boissons chaudes et fraîches. L'après-midi a également été rythmé par un spectacle de la troupe Théâtre On Stage, elle aussi de l'Isle-d'Espagnac.
À travers un voyage chanté des années 1930 à nos jours, les artistes ont fait revivre plusieurs époques musicales, réveillant souvenirs, émotions et sourires dans le public qui a repris en chœur certains classiques de cette époque. Alors que certains ont même esquissé quelques pas de danse.
Au-delà du spectacle et des gourmandises, l'objectif était surtout de mettre à l'honneur les aînés de la commune et de favoriser les rencontres. *« La commune de Dignac est heureuse d'avoir pu offrir ce moment à ses aînés et tient à remercier chaleureusement les prestataires ainsi que les participants qui ont contribué à la réussite de cet après-midi »*, a souligné Hugo Rougier, le maire.

Claude RICHON (clp)

Institut Curie La rando solidaire « Arc-en-ciel » au profit de l'institut Curie a fait recette avec 400 euros de dons.

La rando Arc-en-ciel récolte 400 euros

ROUGNAC

« Je tablais sur une trentaine de participants maximum, ils étaient 34 », se réjouissait Michel Nicolas samedi matin 10 octobre à Rougnac au départ de la randonnée solidaire Arc-en-Ciel, organisée par l'association Groupe Rando Santé 16/24 de Charras, au profit de l'institut Curie pour la lutte contre tous les cancers.
Après un café-viennoiseries d'accueil, c'est sous la pluie que deux groupes sont partis arpenter les deux boucles de 8 et 12 kilomètres de chemins, la première balisée préalablement par les soins d'une équipe performante, et l'autre, préparée in extremis la veille au soir, faisant un détour par la forêt domaniale qui, sous la conduite d'une randonneuse qui connaissait les lieux, fut tout aussi appréciée par la douzaine de marcheurs qui l'ont parcourue malgré la pluie incessante.
Au retour, le casse-croûte tiré du sac amélioré par les huîtres offertes par une ostréicultrice adhérente, précédé de l'apéritif et dessert offerts par l'association, a permis à certains randonneurs de se réchauffer dans les locaux de l'ancienne école mis gracieusement à disposition par la municipalité de Rougnac.
Au total 400 €, dont 180 € offerts par des gens qui n'ont pas marché, ont été recueillis au profit de l'institut Curie. En échange, les participants se sont vus offrir de petits cadeaux rappelant le sens de cette journée.
« Des corbeilles sont encore à disposition du public dans différents magasins de Charras, Marthon et Mareuil où de petits rubans arc-en-ciel sont en vente pour la même cause », précise l'organisateur.

Claude RICHON (clp)



Regroupement avant le départ dans la cour de l'ancienne école. *Claude RICHON (clp)*



Michel Nicolas donne quelques consignes avant les départs de ces randonnées solidaires. *Claude RICHON (clp)*

Les Foulées roses

Les randonneurs ont récolté 1.300 euros



Les filles ont opté pour le parcours de 6 km. *Odette GÉRARD*

VILLEBOIS-LAVALETTE

La 8e édition des Foulées Roses, organisée dimanche 11 octobre par les randonneurs Villebois de l'ASLPHL, en partenariat avec la mairie, a réuni autour de la lutte contre le cancer du sein, 154 participants parmi lesquels, vingt-quatre enfants.
Au départ, au Champ de Foire, les marcheurs et coureurs avaient le choix entre deux parcours libres de 6 ou 10 kilomètres, empruntant une boucle passant par Saint-Cybard et Le Peyrat. Parmi les participants, les filles : Isabelle Cardoso, Bénédicte Baron, Aurélie Dubois, Audrey Léau et Laura Pierdon ayant opté pour le parcours de 6 kilomètres, ont tenu à apporter leur contribution à cette mobilisation solidaire.
Hélène Foissard, coordinatrice de la manifestation, se réjouissait également de la participation des jeunes élèves des classes de CE1 et de CM2 de Gardes-le-Pontaroux, commune de Magnac-lès-Gardes, engagés dans cette action dans le cadre de leur passeport du civisme.
À l'arrivée, une collation réconfortante attendait les participants sur les bancs des halles, dans une ambiance conviviale. Au-delà de la participation, cette journée a surtout été marquée par la générosité de tous. Au total, 1.300€ ont été collectés et seront reversés à la Ligue contre le cancer, pour soutenir la lutte contre cette maladie.

Odette GÉRARD

Lavalette fitness Faydine Loutoufi et Solène Riffonneau viennent de créer Lavalette Fitness dans les anciens locaux Ferrand. Un espace moderne qui propose de la musculation, du sport santé et des cours collectifs pour tous les âges.

Une salle de sport a ouvert ses portes

VILLEBOIS-LAVALETTE

Passionné de sport, ancien du RIMa à Angoulême et ex-responsable d'une salle de sport à Soyaux, Faydine Loutoufi a ouvert sa salle de sport, Lavalette Fitness, dans les anciens bâtiments Ferrand, situés près de la zone commerciale des Sigalauds à Villebois-Lavalette.
Fort d'une expérience déjà bien établie de coaching sportif, notamment en entreprise et à domicile, le jeune entrepreneur diplômé en musculation, haltérophilie, Peps et sport santé, a également été jusqu'à récemment responsable d'une salle de sport à Soyaux.
À ses côtés, sa compagne, Solène Riffonneau, titulaire d'un certificat de qualification professionnelle en musculation, partage la même passion et associe ses compétences pour donner vie à leur projet commun. Filipe, troisième coach certifié, complète leur équipe.
La salle de sport agencée dans les anciens locaux Ferrand, d'une surface de 300 m², dispose d'équipements haut de gamme. Musculation, sport santé et cours collectifs figurent au programme, avec notamment du cross training, du step, du yoga et du renforcement musculaire.
Une salle ouverte à un public varié, des plus jeunes aux seniors. *« Un espace avec des jeux, des activités de dessin, de la lecture et même un coin sieste est spécialement réservé aux jeunes enfants accompagnant leurs parents »*, explique Solène Riffonneau, en pointant aussi un espace détente destiné aux adultes.

Odette GÉRARD

Lavalette Fitness, 29 A, avenue de Maison Blanche : du lundi au dimanche, de 6h à 23h. Contact : 07.62.24.74.22 ou lavilleboise16320@outlook.fr



L'espace enfant dans la salle de sport Lavalette Fitness. *Odette GÉRARD*



Solène Riffonneau et Faydine Loutoufi. *Odette GÉRARD*

Galerie municipale Les artistes, Françoise Denzler et Jean-François Goyou, exposent leurs gravures et leurs sculptures à la galerie municipale de Châteauneuf-sur-Charente jusqu'au 24 octobre.

Une lumineuse harmonie faite de pierre et d'encre



Le couple d'artistes Françoise Denzler et Jean-François Goyou. *Alain MICHAUD (clp).*

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Au moment où nous fêtons les arts, Françoise Denzler et Jean-François Goyou ont installé leur exposition avec le titre « De pierre et d'encre ». Une harmonie particulière se dégageait dans la disposition des tableaux aux diverses dimensions et les sculptures posées sur des socles.

Un regard avisé pouvait y découvrir comme une alliance subtile entre les sculptures de pierres et les créations aux traits fin et précis des encres. En effet, Françoise exposait ses gravures et Jean-François ses sculptures.

Françoise exerce la gravure depuis 26 ans. Elle dessine depuis qu'elle est toute petite, à 30 ans, elle pratiquait l'aquarelle, les pastels. À 40 ans, elle découvrait la gravure, une discipline qui demande rigueur, patience, où il faut travailler à l'envers et accepter les ratés.

Par le trait, par le dessin, par ses techniques acquises, elle a su retranscrire avec bonheur la lumière et les émotions. Elle utilise aussi la colla-graphie, la linogravure.

Jean-François, lui, a commencé la sculpture en 2012, il y a 14 ans, par le modelage en terre, la sculpture sur pierre ou celle sur bronze. *« J'ai choisi de m'exprimer dans la pierre, c'est un matériau que j'affectionne particulièrement ».*

Dans l'exercice respectif de leur art, ce couple est toujours resté très attentif au travail de l'autre. Lors du vernissage qui s'est déroulé le vendredi 2 octobre à 18 heures, en présence d'un important public, Marie Hélène Aubineau, maire adjointe à la culture, a accueilli les artistes avec ces mots : *« Notre blanche galerie s'est parée, une fois de plus, de très beaux ornements ».* Elle a conclu son discours en citant quelques strophes du poète Théophile Gautier.

Le choix des pièces exposées à la galerie municipale avec des cadres alignés au cordeau, par ces artistes qui pratiquent des univers différents, est le résultat de coups de cœur, de voyages, de visites de sites. Leurs sources d'inspiration restent libres même sous les regards croisés de l'un et de l'autre.

Lors du vernissage, Jean François a précisé : *« On offre un peu de notre intimité, tous nos chefs-d'œuvre sont là... »* Françoise rêve d'utiliser la gravure et ses techniques artistiques, dans un avenir proche, pour réaliser des tableaux uniques.

Pendant le mois d'octobre, il pourrait être judicieux de faire une petite pause dans la blanche galerie castelnovienne où règne une belle harmonie lumineuse.

Alain MICHAUD (clp)



Avec Françoise Denzler, on peut voir des cadres alignés au cordeau. *Alain MICHAUD (clp).*



Le chevalier de pierre, une sculpture libre de Jean-François Goyou qui peut faire penser à l'histoire locale. *Alain MICHAUD (clp).*

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
CHARENTE

Une chorale en quête d'un chef de chœur !



la formation en début de répétition *Michel HÉNOT (clp)*

BARRO

Arfonies En Barro est une école associative ou structure locale qui propose des leçons de musique et de chant. Ils ont formé une chorale d'une dizaine de chanteurs et deux musiciens Henri-Marie Gendreau au piano et Martin Valade à la guitare. Avec les chanteurs, ils sont présents une fois par semaine de 18 heures 15 à 20 heures 15 pour se faire plaisir ! Ils répètent des refrains contemporains et des chants religieux classiques.
Actuellement, ils recherchent un chef de chœur. Henri-Marie Gendreau dirige bien la formation, mais il joue d'un instrument. Ils ont de l'ambition et sont en nombre suffisant pour se produire. Ils n'attendent que la baguette d'un chef qui les dirigera.

Michel HÉNOT (clp)

Le 20 octobre

Une association sensibilise à l'aphasie

RUFFEC

La journée de l'aphasie est célébrée chaque année le 20 octobre. Qu'est-ce l'aphasie ? C'est une perte totale ou partielle de la capacité de parler, de lire, d'écrire ou de comprendre le langage.
On estime à plus de 300.000, le nombre de personnes touchées par l'aphasie (un trouble du langage), avec environ 30.000 à 40.000 nouveaux cas par an.
Une association en Nord-Charente existe, sa présidente et plusieurs personnes seront présentes le samedi 24 octobre sur le marché de 9 à 12 heures 30, pour parler avec les personnes atteintes ou qui ont un membre de leur famille touchée par cette maladie.

Michel HÉNOT (clp)

Le rideau va bientôt se lever sur 16 en Scène !



Les comédiens de 16 en scène. *Michel HÉNOT (clp)*

RUFFEC

La troupe théâtrale de 16 en Scène de Ruffestival a été créée il y a 20 ans avec 16 comédiens. Après une année d'arrêt, une bande de passionnés a repris les répétitions en 2016 avec 5 personnes. Ces mêmes personnes continuent et depuis 2022, ils sont 7 comédiens pour le plus grand plaisir du public qui attend de nouvelles pièces avec impatience. Très souvent, ce sont des comédies avec beaucoup d'humour, pièces de boulevard, vaudeville, comédie de situation !
Cette année, la troupe de 16 en Scène propose une comédie d'Alexis Bondis et de Vivaine Tardivel qui s'intitule "L'amour vache".
Une importante tournée de 10 spectacles en Charente et dans la Vienne se prépare : à Condac, le dimanche 18 octobre à 15 heures ; à Aussac-Vadalle le samedi 24 octobre à 20 heures 30 ; à Taizé-Aizie le dimanche 15 novembre à 15 heures ; à Savigné le jeudi 26 novembre à 15 heures ; à Courcôme le dimanche 13 décembre à 15 heures ; à Voulême le dimanche 31 janvier à 15 heures ; à Verteuil-sur-Charente le dimanche 7 février à 15 heures ; à Maine de Boixe le dimanche 7 mars à 15 heures ; à Montjean le dimanche 21 mars à 15 heures ; à Chives, le dimanche 4 avril à 15 heures.
La troupe est actuellement en répétition ; elle a hâte de se produire en public.

Michel HÉNOT (clp)

Sport et solidarité Le 26 novembre, Amélie Ventose, Émilie Gaillard et Marion Pantier prendront le départ du Raid des Alizés, en Martinique. Un défi sportif et solidaire que les trois Ruffécoises préparent depuis deux ans au profit de l'association Fleur d'Isa.

Trois Ruffécoises à l'assaut du Raid des Alizés

CHARENTE

Quatre jours d'efforts, de dépassement de soi et de solidarité. Le 26 novembre, Amélie Ventose, Émilie Gaillard et Marion Pantier s'élanceront sur les parcours du Raid des Alizés, en Martinique. Réunies sous le nom des « Charen'tueuses », les trois Ruffécoises feront partie des 75 équipes engagées dans cette dixième édition d'une compétition sportive exclusivement féminine.
À l'origine de cette aventure, une motivation toute personnelle. Amélie Ventose a souhaité relever ce défi en mémoire de son père, décédé il y a cinq ans, qui était lui-même un grand sportif. Avec ses deux coéquipières, elle a décidé de transformer cet hommage en un projet collectif, mêlant performance sportive et engagement solidaire.



Les trois sportives qui se préparent à ce Raid des Alizés féminin solidaire. *Michel HÉNOT (clp)*

Deux ans de préparation

Course d'orientation, VTT, canoë... Le Raid des Alizés promet de mettre les organismes à rude épreuve. Particularité de cette compétition : les participantes découvrent le détail des épreuves au dernier moment, sur la ligne de départ. Impossible donc de préparer précisément les parcours. Seule certitude : il faudra être en excellente condition physique pour enchaîner les efforts pendant quatre jours.
Les trois Charentaises n'ont rien laissé au hasard. Depuis deux ans, elles s'entraînent trois fois par semaine, alternant vélo, natation et course à pied, avec l'accompagnement d'un coach. Elles ont également multiplié les participations à des trails et autres compétitions pour se préparer à l'enchaînement des disciplines. Le 4 octobre, elles étaient notamment au départ des épreuves d'Octobre rose à Ruffec, une nouvelle occasion de peaufiner leur préparation.

Un défi au profit de Fleur d'Isa

Mais au-delà du classement, les Charen'tueuses poursuivent surtout un objectif solidaire. Elles ont choisi de défendre les couleurs de l'association charentaise Fleur d'Isa, qui vient en aide aux personnes atteintes de cancer dans les établissements hospitaliers du département.
Le principe du Raid des Alizés repose aussi sur cet engagement : les équipes concourent au profit d'une association et leurs performances peuvent permettre à celle-ci de bénéficier d'un soutien financier. Pour les trois Ruffécoises, l'enjeu est donc double : aller le plus loin possible dans la compétition et faire connaître Fleur d'Isa afin de soutenir ses actions auprès des malades.
Pour mener à bien leur projet, elles peuvent déjà compter sur l'appui d'entreprises charentaises, de commerçants et de particuliers. Mais elles sont toujours à la recherche de partenaires et de soutiens financiers.
À quelques semaines du départ, Amélie, Émilie et Marion poursuivent leur préparation avec une détermination intacte. En Martinique, les Charen'tueuses auront un défi sportif à relever, mais aussi une cause à défendre. Et pour elles, la plus belle des victoires serait de pouvoir apporter un peu de réconfort aux personnes touchées par la maladie.

Michel HÉNOT (clp)

Contact : les_charen_tueuses

Octobre rose Samedi 10 octobre, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la Maison de santé de Villefagnan pour une après-midi de sensibilisation au cancer du sein. Au programme : conseils de prévention, initiation à l'autopalpation et marche solidaire.

Octobre rose : sensibiliser aux bons gestes

VILLEFAGNAN

Apprendre à connaître son corps pour mieux repérer d'éventuels changements. C'était l'un des principaux messages de l'après-midi de sensibilisation à Octobre rose, organisée samedi 10 octobre à Villefagnan. Quelque 65 participants, vêtus de rose pour l'occasion, se sont retrouvés à la Maison de santé, aux côtés des professionnels de santé de la commune et des élus, dont le maire Pascal Bœuf. Médecin généraliste, infirmières, sage-femme, pharmaciens, kinésithérapeutes et ambulancier avaient répondu présent pour cette mobilisation collective contre le cancer du sein. La rencontre s'est déroulée en trois temps : une démonstration d'autopalpation, une marche de 4 ou 8 kilomètres selon les capacités de chacun, puis un moment convivial et d'échanges à la Maison de santé.

L'autopalpation, un geste pour mieux se connaître

Temps fort de cette rencontre, l'intervention de Géraldine Fontanaud, sage-femme, a permis de rappeler les bons gestes et les signes qui doivent alerter. *« L'autopalpation ne remplace absolument pas les examens cliniques. Elle permet avant tout de mieux connaître son corps et de repérer d'éventuels changements »*, a-t-elle expliqué.
Rougeur inhabituelle, modification de l'aspect de la peau, apparition d'un pli, rétraction ou présence d'une petite masse : autant de signes qui méritent une attention particulière. La professionnelle de santé a également présenté la technique de palpation, réalisée avec trois ou quatre doigts, par mouvements circulaires, en examinant l'ensemble du sein. L'objectif est de se familiariser avec sa poitrine pour pouvoir identifier plus facilement une anomalie et consulter un professionnel de santé en cas de doute.
Dans son mot d'accueil, le maire Pascal Bœuf a également évoqué la situation du Mammobus, dispositif mobile destiné à faciliter l'accès au dépistage du cancer du sein, notamment dans les secteurs ruraux de Ruffec, Villefagnan et Nanteuil-en-Vallée. Son fonctionnement serait actuellement entravé par le manque de radiologues.



Départ pour la randonnée Octobre rose. *Michel HÉNOT (clp)*



Sensibilisation sur l'autopalpation. *Michel HÉNOT (clp)*

Une mobilisation pour la santé en milieu rural

Après cette séquence de prévention, les participants ont pris le départ d'une marche de 4 ou 8 kilomètres. Au retour, plusieurs personnes ont profité de la présence des professionnels pour approfondir leurs connaissances sur l'autopalpation et les démarches de dépistage.
Cette journée a également été l'occasion pour les élus et les professionnels de santé de rappeler leur attachement à la Maison de santé de Villefagnan. Son attractivité constitue un enjeu pour la commune, qui souhaite faire connaître ses équipements et ses atouts afin d'attirer de nouveaux professionnels.
Au-delà de la mobilisation d'Octobre rose, c'est aussi la question de l'accès aux soins et à la prévention en milieu rural qui était au cœur de cette rencontre.

Michel HÉNOT (clp)

Repas partagé « Habitants élus » À l'entrée de l'automne, le conseil municipal a tenté l'expérience d'un premier repas partagé entre élus municipaux et habitants pour un moment d'échanges.

Merveilleux succès de l'invitation du conseil

SAINT-LAURENT DES COMBES

« *Je ne peux vraiment qu'être ravie,* avoue Virginie Montauban. *Et je vois des visages de tous les hameaux de notre petit territoire. Nous avons eu semble-t-il une très bonne idée.* »

Ce samedi midi 10 octobre, salle des fêtes, la première magistrate entourée de son conseil municipal sait souhaiter la bienvenue à une soixantaine de personnes venue prendre part à un moment de rencontre et d'échanges « Habitants et élus » à l'entrée de l'automne.



Entourée de son conseil, Virginie Montauban, maire, a su dire tout son plaisir. *C.D. (clp)*

Puis elle laisse Marie-Noëlle Gachet-Bourdier présenter « La Vie parisienne d'Offenbach » un prochain spectacle le 18 octobre à Saint-Laurent et dont la commune de Saint-Laurent des Combes est partenaire.

À son tour, Maïté Chappellon annonce la création d'une section jeux au sein du comité des fêtes dont Pauline Montauban est présidente. Ce comité des fêtes se réunira d'ailleurs le 19 octobre prochain afin de mettre sur pied une soirée tartiflette en novembre.

Enfin si comme les années passées, l'idée est de commémorer l'armistice du 11 novembre avec la commune voisine de Saint-Martial, la toute jeune Louise Bourdier va clore les infos avec l'envie de créer un prochain conseil municipal des juniors

« *Bien vivre dans notre commune, c'est aussi savoir prendre le temps de se retrouver autrement* », assure Virginie Montauban avant d'inviter à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité. Va suivre un plantureux repas partagé alimenté d'une alléchante farandole de plats salés et sucrés confectionnés par les habitants.

C.D. (clp)



Maïté Chapellon, membre du comité des fêtes, a annoncé la naissance d'une section « Jeux ». *C.D. (clp)*

Les échos de la paroisse

BARBEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes

Samedi 24 octobre à 18 heures 30 à Lachaise et Aubeterre et à 18 heures à Blanzac.

.Dimanche 25 octobre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

Samedi 31 octobre à 18 heures à Touvérac, à Montboyer et Villebois Lavalette et à 17 heures 30 à Saint Amant de Montmoreau.

Dimanche 1er octobre à 10 heures 30 à Barbezieux et Chalais, à 9 heures à Blanzac et 11 heures à Montmoreau.

Lundi 2 novembre à 10 heures 30 à Barbezieux, à 18 heures à Sainte Radegonde, à 10 heures à la Chapelle de Chalais et 10 heures 30 à Montmoreau.

Contact

Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.

Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27.

Esthéticienne à domicile Pauline Thiery élargit son activité et propose désormais des soins esthétiques à domicile après avoir lancé son entreprise d'onglerie.

Une nouvelle offre de services



Pauline Thiery propose désormais soins du visage et du corps à sa clientèle. *C.D. clp)*

BROSSAC

Après avoir créé son autoentreprise d'onglerie en février 2025, Pauline Thiery assure désormais soins du visage et épilations diverses du visage et du corps

« *En février 2025, après avoir obtenu mon permis de conduire, j'ai dans un premier temps pu créer » Nails by P.O.« , ma microentreprise de prothésiste ongulaire à domicile* », rappelle Pauline Thiery. Mais depuis ce début octobre, la jeune Brossacaise qui habite Chemin des Ecoliers vient d'ajouter une corde à son arc.

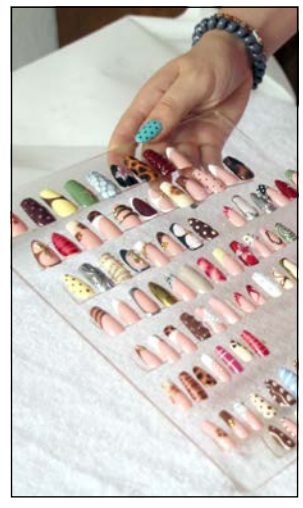
Elle est désormais aussi en mesure d'offrir ses services d'esthéticienne à domicile.

Arrivée à Brossac à l'âge de 6 ans, après ses années collège et un bac général obtenu à Marguerite de Valois à Angoulême, elle rêvait d'un métier où elle puisse exprimer créativité et sens artistique. « *C'est un peu grâce à ma maman, Aurélie, coiffeuse à domicile, que je me suis tournée vers l'onglerie* », confie celle qui a alors suivi un stage intensif dans un centre de formation.

Au cours de l'année 2026, tout en assurant des prestations, elle poursuit sa formation avec le CFA Espace Coucours et obtient son CAP esthétique cosmétique parfumerie. À côté de l'onglerie doublée d'une création de press on nails et de la beauté des pieds, la nouvelle esthéticienne peut procurer à sa clientèle soins du visage du corps et épilations diverses du visage et du corps.

« *Je ne prévois pas de travailler en institut,* indique-t-elle. *Mon objectif est d'aller à domicile et les gens sont alors sécurisés, chez eux dans leur cocon. J'amène mon matériel, éventuellement ma table et je m'adapte facilement.* »

C.D. (clp)



Elle continue à offrir une merveilleuse gamme de press on nails de sa création. *C.D. (clp)*

Pauline Thiery, esthéticienne à domicile, prestations sur rendez-vous au 06.65.21.30.78 ou sur fb Nailsbypo

CHALAIS Moto Club Sur le superbe site champêtre de « Chez Gillet » mis à disposition, le Chalais Moto Club a organisé la dernière épreuve 2026 de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Belle réussite du second enduro kid du Chalais MC

SAINT-LAURENT DES COMBES

Il était déjà 16h, ce samedi après-midi 3 octobre, quand le directeur de course, délégué de Nouvelle Aquitaine, Jean-Pierre Brehier, venait de donner les départs de la dernière spéciale de l'épreuve aux concurrents de la catégorie Espoirs 85cm³.

Et à 17h, Philippe Faure, président du Chalais Moto Club peut remettre les prix de la seconde épreuve d'enduro kid organisée cette année à Saint-Laurent-des-Combes.

« *C'est la dernière de la saison 2026,* note-t-il. *Nous avons bénéficié d'un temps idéal, même si la pluie du matin a retardé un peu le programme et a obligé à shunter quelques points de la spéciale. Mais le terrain rendu plus souple a été favorable.* »



Préparation du départ des spéciales pour la catégorie Espoirs. *C.D. (clp)*



Des départs donnés par le directeur de course, délégué de Nouvelle Aquitaine. *C.D.(clp)*

Le président sait mettre en avant le superbe site champêtre de Chez Gillet bien adapté, mis gracieusement à disposition par deux propriétaires sans qui rien ne serait possible. Puis il souligne l'énorme travail en amont et lors de la journée, de la vingtaine de bénévoles du club et la coordination efficace de la secrétaire administrative Audrey Bourdier.

De son côté, Virginie Montauban, première magistrate locale présente, salue le travail de toute une équipe qui a permis le plein succès d'une journée pour les enfants.

En effet, venus de toute la Nouvelle Aquitaine et arrivés parfois la veille, 46 jeunes pilotes de 6 à 17 ans, des catégories poussins à espoirs, ont pu se mesurer avec beaucoup de fair-play. À partir de 9h30, encadrés par les précieux marshalls, ils affrontaient un parcours de liaison non chronométré en milieu naturel. Puis les spéciales se sont enchaînées au fil de la journée, pour le bonheur d'un public très familial.

C.D. (clp)

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2628**251**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : **HOLDING JULIGABI**
Siège social : 9 rue du Gué, 16300 ST MEDARD DE BARBEZIEUX
Objet social : la prise de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, entreprises, groupements ou entités, français ou étrangers, par voie de souscription, acquisition, apport, échange ou autrement, ainsi que la détention, la gestion, l'administration et, le cas échéant, la cession de ces participations et intérêts ; la gestion de son propre patrimoine mobilier et financier, notamment la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, titres, droits sociaux, instruments financiers et autres placements financiers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, souscription, apport, ou autrement ; la gestion et le placement de ses disponibilités et de sa trésorerie, notamment sur tous comptes, contrats de capitalisation, valeurs mobilières, SCPI/OPCVM, comptes titres, instruments financiers et supports de placement, dans le respect du caractère civil de la Société ; l'exercice des prérogatives attachées à sa qualité d'associée ou d'actionnaire des sociétés dans lesquelles elle détient une participation ; la réalisation de toutes opérations de trésorerie avec les sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement une participation, notamment sous forme d'avances en compte courant, de prêts ou de garanties, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables ; et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations civiles, mobilières, financières ou patrimoniales se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement, pourvu qu'elles n'affectent pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 290 000 euros
Gérance : Madame Audrey LAURIERE demeurant 9 rue du Gué 16300 SAINT MEDARD DE BARBEZIEUX
Clauses relatives aux cessions de parts :
- Dispense d'agrément pour cessions à associés
- Agrément des associés représentant les deux tiers des voix présentes ou représentées,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME.

Pour avis
La Gérance

A2628**319**

Les émaux de l'étang
Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 lotissement Chez Toussaint, 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
RCS ANGOULEME

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAUNEUF SUR CHARENTE du 11 octobre 2026 , il a été constitué pour 99 ans une Société civile immobilière dénommée «Les émaux de l'étang», au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 5 lotissement Chez Toussaint, 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE, en cours d'immatriculation au RCS d'Angoulême.

L'objet social est l'acquisition, vente à titre exceptionnel, administration, prise de garantie et gestion de tout ensemble immobilier et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Madame Julie PEHAU, née le 24 octobre 1987 à SURESNES (92) demeurant 71 Route basse Nonaville 16120 BELLEVIGNE a été nommée gérante.

Les cessions de parts sont soumises à agrément

A2628**109**

Etude de Maîtres Emmanuelle AUDRY, Gabrielle DUPUY-BESLÉ, Emeline DESQUIBES et François PRIEUR Notaires associés à ANGOULEME (Charente), 15, rue de Beaulieu
Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Emeline DESQUIBES, Notaire, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Emmanuelle AUDRY, Gabrielle DUPUY-BESLÉ, Emeline DESQUIBES et François PRIEUR Notaires associés », titulaire d'un office notarial ayant son siège à ANGOULEME (Charente), 15 rue de Beaulieu, le 5 octobre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ainsi que la détention, la gestion et la cession possible de tous biens ou droit réels portant sur des actifs immobiliers ou financiers.
La dénomination sociale est : SCI LE LION.
Le siège social est fixé à : ANGOULEME (16000) , 10 rue des Jésuites à Lion Le Lion de Saint Marc .
La société est constituée pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) années
Le capital social est fixé à la somme de : SOIXANTE-DOUZE MILLE SEPT CENTS EUROS (72 700,00 EUR).
Les apports sont en nature et en numéraire.
Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée. Elles ne sont opposables à la société qu'après la signification ou l'acceptation prévues par l'article 1690 du Code civil. Elles ne sont opposables aux tiers que lorsqu'elles ont de surcroît été publiées par le dépôt en annexe au registre du commerce et des sociétés compétent par l'intermédiaire du guichet unique, d'une copie de l'acte de mutation enregistré.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur Thiéry TEXIER demeurant à ANGOULEME (16000), 10 rue des Jésuites à Lion Le Lion de Saint Marc et Monsieur Christopher TEXIER demeurant à SIREUIL (16440) 34 route de la Pierre.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME.
Pour avis
Le notaire.

A2628**002**

SFP Conseils Associés

Avis est donné de la constitution par acte ssp en date du 14/10/2026 de la SAS «BELLE VUE» au capital de 1 000 Euros, ayant son siège social Zone Industrielle n°3 Avenue Maryse Bastié 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANGOULEME et avec pour objet la promotion immobilière sous toutes ses formes, notamment l'acquisition de terrains, l'obtention de toutes autorisations administratives, la réalisation de programmes immobiliers, la vente en bloc ou par lots, les opérations de lotissement, y compris l'acquisition, la viabilisation, l'aménagement et la revente de terrains à bâtir, la construction, directement ou par sous-traitance, de tous immeubles, en vue de leur vente, de leur location ou de leur exploitation. Monsieur Tony BONIFACI, demeurant 21 Rue Maurice Laporte Bisquit 16200 JARNAC, a été nommé Président et Monsieur Sébastien LEPELTIER, demeurant 2 Allée des Orchidées 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE, a été nommé Directeur Général. Toute cession de titres est soumise à l'agrément des associés. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et peut se faire représenter par un autre associé. Chaque action donne droit à une voix.

Tony BONIFACI

Spécialement habilité

A2628**470**

L'ARTHEMY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 place Saint Arthemy
16250 COTEAUX DU BLANZACAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COTEAUX DU BLANZACAIS du 20 octobre 2026, il a été constitué pour 99 ans , une société à responsabilité limitée, dénommée L'ARTHEMY, au capital de 1 000 euros, en cours d'immatriculation au R.C.S. d'ANGOULEME dont le siège social est 4 place Saint Arthemy, 16250 COTEAUX DU BLANZACAIS

L'objet social est Restaurant, Bar ,vente à emporter, licence IV, organisation de concert et d'une manière générale tout ce qui se rapporte à ce genre d'activité,

Monsieur Tom BORDRON, demeurant 26 rue de Fleurac 16730 LINARS, assure la gérance.

A2628**528**

BTT DEV

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 rue de la Belle Allée - ZAC des Vauzelles
16100 CHATEAUBERNARD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 19/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société À Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : BTT DEV
Siège social : 9 rue de la Belle Allée - ZAC des Vauzelles - 16100 CHATEAUBERNARD
Objet social : La détention, l'acquisition, la vente, l'échange de droits sociaux ou de titres, la gestion, la mise en valeur, et l'administration d'un portefeuille de valeurs mobilières de sociétés sous quelque forme que ce soit existantes ou à créer acquises par voie d'achat, d'apport, d'échange ou de souscription au capital lors de la création ou en cours de vie sociale et d'entreprises ; Les activités de prestations de services administratifs, comptables, financiers, techniques, commerciaux, publicitaires, services de conseils en gestion et en recrutement de personnel au profit de ses filiales ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Valentin BLIN, demeurant 82 avenue de Barbezieux 16100 CHATEAUBERNARD et Yannis TISON, demeurant 39 rue de l'échassier 16100 COGNAC
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME.

Pour avis, La Gérance

A2628**233**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

VINCENT CHAPPE COGNAC CONSULTING
Sigle : V3C
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 rue de Lartige 16200 JARNAC
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).
Dénomination : VINCENT CHAPPE COGNAC CONSULTING.
Sigle : V3C.
Siège : 11 rue de Lartige 16200 JARNAC.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet : Toutes prestations de conseil, d'accompagnement et d'assistance dans les domaines du Cognac, des spiritueux, des vins et des boissons premium, notamment en matière de stratégie, de développement, de commercialisation, de marketing, de création et de développement de marques et de gammes de produits ; toutes prestations de conseil relatives au développement des produits et à leur chaîne d'approvisionnement, à l'exclusion de toute activité d'achat, de vente ou de négoce de boissons alcoolisées ; conception, organisation et réalisation de formations dans ces domaines.
Président : Monsieur Vincent CHAPPE, demeurant 11 rue de Lartige 16200 JARNAC.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses actions sont inscrites en compte à son nom.
Agrément : En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS d'ANGOULÊME.
Pour avis,
Le Président.

ALC RÉGIE

Régie publicitaire du groupe PMSO

A2628**336**

Notaires

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

Suivant acte reçu par Maître Charles-Louis PROUST , Notaire, le 19 octobre 2026 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'entreprise de travaux du second œuvre du bâtiment, notamment les travaux d'étanchéité, de couverture, de bardage, de revêtement de sols spéciaux et la mise en œuvre de tous procédés permettant d'assurer le clos et le couvert de bâtiments d'ouvrages d'art qu'elle qu'en soit la nature
Dénomination : Maison Fuentes
Siège social : NERSAC (16440) , 79 route de la Couronne .
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR)
Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : toutes les cessions sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.
L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.
Président : La société AJF, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 20.000,00 euros dont le siège est à ANGOULEME (16000), 17 rue Corneille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME sous le numéro 907 650 758.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME.
Pour avis
Le notaire.

A2628**118**

DES CLÉS PERDUES

Société Civile Immobilière au capital de 1 500 euros
Siège social : 7 résidence du Parc des Sports
16100 MERPINS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 06/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : DES CLÉS PERDUES
Siège social : 7 résidence du Parc des Sports, 16100 MERPINS
Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ; L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Nadège PACQUET et David RICQUE demeurant 7 résidence du Parc des Sports 16100 MERPINS
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME.

Pour avis, La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**979**

JURICA

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

SCI MADEL

Société Civile Immobilière
en liquidation
au capital de 2.000 €
Siège social : Route de Barbezieux
16210 CHALAIS
495 153 322 RCS ANGOULEME

Par décision de l'Assemblée du 29/06/2026, l'Assemblée générale a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat de Liquidateur à M. Christophe ANCION et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULEME.

Pour avis,
le Liquidateur.

A2628**270**

BARDIS

SARL en liquidation au capital de 7 622,45 €

Siège social : 9 RUE DE NERCILLAC

16100 SAINT BRICE

RCS d'ANGOULEME n°348 850 801

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 05/10/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BARDET Pierre, demeurant 9, rue de Nercillac 16100 SAINT BRICE de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/10/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

A2627**933**

FIDAREC

ENTREPRISE RAYNAUD MARCEL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social et de liquidation : 24B rue de l'Hermitage
16270 Roumazières-Loubert
323 837 948 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une décision en date du 6 octobre 2026 au 24 bis rue de L'Hermitage 16270 Roumazières-Loubert, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe LEVEQUE, demeurant 24B rue de l'hermitage 16270 Roumazières-Loubert, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de ANGOULEME, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2625**175**

CF Compagnie Fiduciaire

DE LA MALLETTE
Exploitation agricole à responsabilité limitée
en cours de transformation en société civile
au capital de 36 900 euros
Siège social : 16230 CELLETTES
399 563 584 RCS ANGOULEME

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 15/09/2026, la collectivité des associés a décidé, à l'unanimité, de transformer la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter les nouveaux statuts. Préalablement à cette transformation, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale, l'objet social et de transférer le siège social.

Dénomination sociale : SC BORDET.

Objet social : l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ; la constitution, la gestion et l'administration d'un portefeuille de valeurs mobilières, titres financiers, parts sociales, actions, obligations, OPCVM et autres instruments financiers ; le placement et la gestion de ses disponibilités et de sa trésorerie ; l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la gestion, la location et, à titre exceptionnel, la cession de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; la réalisation de tous travaux, aménagements, améliorations et constructions nécessaires à la conservation, à la gestion ou à la valorisation de son patrimoine immobilier ; la prise de participations dans toutes sociétés civiles ou entités ayant un objet compatible avec le caractère civil de la Société, ainsi que la gestion de ces participations ; et, plus généralement, toutes opérations civiles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, dès lors qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 211 route de Xambes, 16330 VOUHARTE.

Capital social : 36 900 euros, divisé en 246 parts sociales de 150 euros chacune.

Gérance : Monsieur Jean-Luc BORDET, demeurant 211 route de Xambes, 16330 VOUHARTE.

Mention sera faite au RCS d'Angoulême.

La Gérance

A2628**387**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«GENAUD SIMON ARCHITECTURE»

Société d'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée
d'Architecture au capital de 1.000 EUR
Siège social : 5, Place du Palet
(16000) ANGOULÊME
100.891.332 RCS ANGOULÊME

AUGMENTATION DU CAPITAL

Il résulte des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 24 septembre 2026, que le capital social a été augmenté de 19.000 EUR pour le porter à 20.000 EUR par création et émission au pair de 19.000 parts sociales nouvelles de 1 EUR de nominal chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

APPORT EN NATURE D'UN FONDS LIBÉRAL

Suivant acte sous seing privé en date du 31 août 2026 approuvé par les décisions extraordinaires de l'associé unique le 24 septembre 2026, enregistré à service de la publicité foncière et de l'enregistrement Charente le 1 octobre 2026, dossier 2026 00024799, référence 1604P01 2026 A 00956,
Monsieur **Aurélien SIMON**, a fait apport à la société **«GENAUD SIMON ARCHITECTURE»** du patrimoine incorporel affecté à de son cabinet d'architecte sis et exploité à CHASSENEUIL SUR BONNIEURE (16260) - 59, Bis Route d'Angoulême, immatriculé au Registre sous le numéro SIREN 503.136.939.
Valeur de l'apport effectué : éléments incorporels exclusivement pour 19.000 EUR, soit un actif net apporté de 19.000 EUR.
La Société Bénéficiaire aura la pleine propriété des éléments tant incorporels que corporels, composant l'Apport en nature ci-dessus, à compter du 24 septembre 2026. Elle en aura la jouissance rétroactivement à compter de la date de son immatriculation.
Pour l'exécution du présent Acte et de ses suites, domicile est élu par l'Apporteur et la Société Bénéficiaire au siège du Fonds Libéral apporté.

POUR AVIS

A2628**353**

SFP Conseils Associés

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

Au sein de la société **«FONTAULIERE», SAS** au capital de 1.000 €, ayant son siège 4 route du Mandras Cherves Richemont 16370 VAL DE COGNAC, (107 680 480 RCS ANGOULEME), il a été décidé en date du 01.09.2026, de nommer Juliette GARANDEAU CHAUVIERE 12 impasse du Roc Saint Sulpice de Cognac 16370 VAL DE COGNAC en qualité de Directeur Général de la société pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

A2628**076**

ETUDE DE MAÎTRE
MARION SAFFIER DE BARD,
NOTAIRE À SAINT GENIS D'HIERSAC
(CHARENTE).

SARL ALLIAT LOUEUR MEUBLE

321 Route des Trois Villages 16570
MARSAC

Suivant acte reçu par Maître Marion SAFFIER DE BARD, Notaire à SAINT GENIS D'HIERSAC (Charente), le 30 décembre 2021, publié, le capital social a été augmenté de 3.556.381 euros pour être porté à 3.856.381 euros par voie d'apport immobilier.
L'ancien capital est de : 300.000 euros.
Le nouveau capital est de : 3.856.381 euros, divisé en 385.638 parts sociales de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune numérotées de 1 à 385.638 attribuées aux associés en proportion de leur apports.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME.
Pour avis
Le notaire.

Me Marion SAFFIER DE BARD

A2628**498**

Notaire

SELARL RUMEAU & ASSOCIES
Notaire
275, Bis Route de Paris
16430 CHAMPNIERS

SCI DES SOUCHES

SCI au capital de 47 259,20 €
Siège social : 2 RUE DE COSSIGNY
91220 BRETIGNY SUR ORGE
RCS d'EVRY n°399 025 113

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 12/10/2026 a décidé à compter du 12/10/2026 de :
- de nommer en qualité de gérante Mme CHAPUZET Charlotte, demeurant 6 Résidence de la Combe à Vouillac 16400 PUYMOYEN en remplacement de M. CHAPUZET Michel, pour cause de décès.
- transférer le siège social de la société au 279 Rue de la Génoise, 16430 CHAMPNIERS.

Modification au RCS d'EVRY.

Pour avis le notaire

A2628**396**

Notaires

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

SCI BELLEVUE
Société Civile Immobilière
Capital social : 400,00 euros
Siège social : 8 chemin de Chataillant, 16700 CONDAC
RCS ANGOULEME : 450 631 445

Suite à la cession de parts sociales reçue par Maître Charles-Louis PROUST, Notaire, en date du 21 août 2026 il a été décidé :
L'entrée de Madame Anne CHAMBORD demeurant 7 rue des fontaines, 16310 SAINT-ADJUTORY en tant que co-gérante.
Le transfert du siège social au 8 chemin de Chataillant, 16700 CONDAC
Les modifications seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.

A2628**385**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«LANI & CO»

Société Civile
au capital de 1.000 EUR
Siège social :
BLANZAGUET SAINT CYBARD (16320)
- 6, Cursac
130.270.119 RCS ANGOULÊME

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2026 que le capital social a été augmenté de 72.800 EUR pour le porter à 73.800 EUR par la création de 72.800 parts sociales nouvelles d'1 EUR de nominal chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

A2628**383**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«DSL GROUPE»

Société Civile au capital de 1.000 EUR
Siège social : ROUGNAC (Charente)
157, rue de la buchille
130.239.338 RCS ANGOULÊME

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2026 que le capital social a été augmenté de 72.800 EUR pour le porter à 73.800 EUR par la création de 72.800 parts sociales nouvelles d'1 EUR de nominal chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

A2628**052**

Acty
AVOCATS D'AFFAIRES

ACTY
Cabinet d'avocats
Téléport 1 - @ 7 avenue du Tour de France
BP 20116
86961 FUTUROSCOPE CEDEX

GROUPE GR

Société à responsabilité limitée
transformée en
société par actions simplifiée
Au capital de 605 800 euros
Siège social : Lieudit Le Pont
16350 BENEST
488 936 394 RCS ANGOULEME

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant décisions en date du 14/10 2026, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 605 800 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus d'une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Gilles RIVET. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Gilles Rivet, demeurant Lieudit Germanas 16350 BENEST.
Modification sera faite auprès du RCS d'Angoulême.

Pour avis

A2624**469**

CHARENTES PERFORMANCES ENTREPRISES

Société à Responsabilité Limitée
transformée en Société par Actions Simplifiée
au capital de 4 000 €
Siège social : 9, rue Elisée Mousnier
16100 COGNAC
533 084 034 R.C.S. ANGOULÊME

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 9 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 4 000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur Pierre SANTEIX, Gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Pierre SANTEIX demeurant à COGNAC (16100), 9, rue Elisée Mousnier

Pour avis
Le Président

A2628**068**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

LB BERNARD CHARPENTE

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Route des Tortues
16300 MONTMERAC
938 746 880 RCS ANGOULEME

L'Assemblée générale en date du 30/06/2026, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, applicable sur renvoi de l'article L. 227-1 dudit Code, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Pour avis la Présidente.

A2628**505**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«SOCOMETA»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 381.250 EUR
Siège social : CONFOLENS
ZAE La Croix
Saint Georges
308.907.971 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 19 octobre 2026, il a été pris acte de :
- la démission de Monsieur Emmanuel GROSDIDIER en qualité de Président de la société,
- la nomination de Monsieur Nicolas GROSDIDIER en remplacement de Monsieur Emmanuel GROSDIDIER en qualité de nouveau Président à compter du même jour,
- la nomination de Monsieur Emmanuel GROSDIDIER en qualité de Directeur Général de la société
à compter du même jour.

Pour Avis

A2628**268**

ORGANISATION ECONOMIQUE DU COGNAC
Société Anonyme
au capital de 764 760 euros
Siège social : 44 Boulevard Oscar Planat
16100 COGNAC
RCS ANGOULEME 905 720 553

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le 12 octobre 2026 et ont pris acte :
- du changement de représentant permanent de la Société Courvoisier. Cette fonction était assurée par Monsieur Richard Costa-Savelli et sera désormais confiée, à Monsieur Thibaut Hontanx, Maître de Chai.
- du changement de représentant permanent de la Sica de Bagnolet. Cette fonction était assurée par Monsieur François-Jérôme Prioton et sera désormais confiée, à Monsieur Guillaume Roy, Président.
- de la cessation du mandat d'administrateur de la société LOUIS CHARLIN, représentée par Monsieur Joël Soupé. Le Conseil d'administration a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis et mention
Le Conseil d'Administration
de la Société ORECO

A2628**401**

FIDAL
AVOCATS
Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
37 Place François 1er
16100 Cognac

G.P.M.
SASU
au capital de 180.000 Euros
42 rue Henri Fichon - 16100 COGNAC
514 356 054 RCS ANGOULÊME

Par décision du 2 octobre 2026, l'associée unique a, à compter du même jour, (1) décidé à l'unanimité la transformation de la société, en SASU, (2) mis fin aux fonctions des cogérants, (3) nommé un Président sous sa nouvelle forme.

Les modifications sont les suivantes :

Anciennes mentions :

Forme : SARL

Raison sociale : G.P.M.

Gérant : M. Thierry GILLET et Mme Laurence MURAT

Nouvelles mentions :

Forme : SASU

Raison sociale : G.P.M.

Président : LAURRY SARL, dont le siège social est sis 42 rue Henri Fichon 16100 COGNAC - N°537 449 738 RCS ANGOULEME

Participation aux décisions collectives : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Agrément : à l'exception de celles intervenant entre les associés, les cessions ou transmissions d'actions des associés, quelle qu'en soit la forme, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés tel que prévu à l'article 17 des statuts.

Ces décisions prennent effet le 2 octobre 2026 à 0h00.

Les autres mentions antérieurement publiées demeurent inchangées.

Pour avis et modification au RCS.

A2628**309**

SFP Conseils Associés

SFP CONSEILS ASSOCIES
Société d'Avocats
FORESTAS – DUBOIS
PERVERIE - DUBROCA
51 route de Royan
16710 SAINT YRIEIX/CHARENTE

En date du 03.09.2026, au sein de la **société EFTS** au capital de 100.000 €, ayant son siège social Moulin de Bourisson Usine de Bourisson 16400 VOEUIL ET GIGET (507 197 039 RCS ANGOULEME), il a été nommé à compter de ce jour en qualité de Gérant la société DESCHAMPS et Fils SAS au capital de 204.934 € ayant son siège social 1 impasse Moulin de Bourisson 16400 LA COURONNE (781 229 406 RCS ANGOULEME) en remplacement de Georges Paul DESCHAMPS, démissionnaire

A2628**267**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

SEL CLINIQUE VETERINAIRE LINTHOUT - ANCION Devenue SEL ADEVET

Société d'Exercice Libéral à
Responsabilité Limitée
au capital de 120.000 Euros
Siège Social : 5 ZA de l'Etang
16120 CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
492 362 363 RCS ANGOULEME

L'Assemblée générale extraordinaire du 16/10/2026 a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination «**SEL ADEVET**», à compter du même jour.

Pour avis, le Gérant.

A2628**317**

GOURDON & FILS

Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 542 rue de L'Eau Vive 16170 ROUILLAC
transféré : 2 rue Perronneau- 17520 JARNAC CHAMPAGNE

851 319 970 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 542 rue de l'Eau Vive 16170 ROUILLAC au 2 rue Perronneau -17520 JARNAC CHAMPAGNE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

FONDS DE COMMERCE

A2628**452**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 30 septembre 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement CHARENTE le 14 octobre 2026 dossier 2026 00026206, référence 1604P01 2026 A 00959, **DIAGNOSTIC CHARENTE**, société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 EUR, dont le siège social est 10, route du Pont Neuf (16400) LA COURONNE - 443.591.623 R.C.S. ANGOULÊME,
A cédé à :
DIAG 16 IMMOBILIER, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 EUR, dont le siège social sera situé 18, rue Porteau Barraud (16730) FLÉAC, i 108.804.774 RCS ANGOULÊME.
Un fonds de commerce de «Diagnostics immobiliers «, sis et exploité au lieu de son siège social, 10, route du Pont Neuf (16400) LA COURONNE, pour lequel le Cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 443.591.623 RCS ANGOULÊME (Code APE-NAF 7120B), numéro SIRET 443.591.623.00022.
Moyennant le prix de 150.000 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels, à concurrence de 135.500 EUR, aux matériels et objets mobiliers à concurrence de 14.500 EUR.
Le cessionnaire est propriétaire à compter du 30 septembre 2026. Il en aura la jouissance à la même date.
Pour les oppositions domicile est élu au lieu d'exploitation du Fonds à 10, route du Pont Neuf (16400) LA COURONNE, avec dénoncé au Cabinet JURICA, à ANGOULÊME (Charente) 14, rue Robert Doisneau.

Pour avis

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Nicolas Robin - France Télévisionss

Les Farouches

Barbara Schulz et François Vincentelli, deux visages bien connus du petit écran, interprètent respectivement la commandante Myriam Kerrouche et le capitaine Victor Farthouat, deux policiers lyonnais aux tempéraments opposés. Elle est une femme d'action volubile qui fonce tête baissée vers le danger, lui est un flic précautionneux et protocolaire, qui a besoin de calme pour réfléchir. Incapables de s'entendre dans la vie, ils se révèlent pourtant très efficaces quand ils travaillent ensemble sur le terrain. Pour compliquer un peu plus les choses, ils vont découvrir par hasard que leurs enfants respectifs sortent ensemble ! Le fils de Myriam, Elias, procureur général, et la fille de Victor, Sophie, avocate pénaliste, sont en couple et leur histoire semble très sérieuse, au grand dam de leurs parents. Cette nouvelle situation familiale va corser les rapports déjà bien tendus entre les deux policiers – et plus largement de toute la famille – et fragiliser leurs relations professionnelles alors qu'ils enquêtent justement sur le meurtre d'un jeune dentiste. Les Farouches (contraction de « Farthouat » et « Kerrouche », leurs deux noms de famille) n'ont pas fini de faire parler d'eux !

Mêlant meurtre, humour et liens familiaux, cette comédie policière a été renouvelée avant même sa diffusion sur France 3. Un deuxième épisode a en effet été tourné cet été, à Lyon.

Mardi 27, France 3, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Mot de passe

Camille Cerf cède les commandes de *Mot de passe* à Damien Thévenot alors que le jeu quotidien migre de France 2 à France 3. Chaque jour, deux candidats, accompagnés de deux personnalités, s'affronteront dans une compétition de mots pour tenter de remporter 2 000 €.
Du lundi au vendredi, France 3, 17 h 25

Invincibles, ensemble !

Enregistré le 13 octobre à l'Olympia, à Paris, ce concert caritatif réunit près de vingt artistes sur scène, dont Zazie, Eddy de Pretto, Pierre de Maere, Pascal Obispo, David Hallyday, Mosimann et Helena. Ils montent sur scène pour une même cause : récolter des dons au profit de l'association Les Invincibles et faire avancer la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA).
Mardi 27, W9, 23 h 20

Des racines & des ailes

Ce numéro inédit nous emmène dans les Hauts-de-France, d'Arras à Roubaix, en passant par le Marais Audomarois, classé biosphère de l'Unesco. L'émission part à la rencontre de femmes et d'hommes passionnés par leur territoire et attachés à leur patrimoine.
Mercredi 28, France 3, 21 h 10

SAMEDI


Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À HONFLEUR
Avec Hélène Seuzaret
22.35 Meurtres à l'Île d'Yeu, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOULON / PAU
Top 14. 7e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 La cité interdite, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
AMÉRIQUE : LA NOUVELLE HISTOIRE DES PREMIERS HOMMES
22.25 L'Amérique lui doit son nom : Amerigo Vespucci, doc.

DIMANCHE


Les enquêtes de Vera, France 3

TF1
21.10 FILM
DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
23.25 Creed III, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRESSE
23.10 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA 10
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14 - 7e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Nuremberg, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL, UNE DÉMOCRATIE EN PÉRIL
22.10 C politique spécial Élections israéliennes, , débat
22.45 Kibboutz Revadim, l'utopie des pionniers, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES
22.50 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

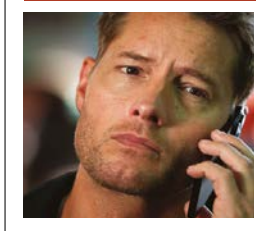
TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES 10
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 FILM
MÉLODIE
Avec Jean Gabin, Alain Delon
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Spinners, Saison 2 - Épisode 1, série
22.45 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME DE L'OUEST
Avec Gary Cooper
22.35 Irrésistible Gary Cooper, doc.

MARDI


9-1-1, M6

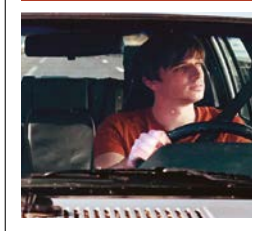
TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.10 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
SOMMES-NOUS TOUS ACCROS AUX ÉCRANS ?
22.50 Lâche ton tel, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES FAROUCHES
Avec Barbara Schulz
22.40 Poulets grillés, téléfilm
CANAL+
21.10 FILM
LES RAYONS ET LES OMBRES
Avec Jean Dujardin
00.25 Super plan, , mag.
00.50 Furcy, né libre, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE LUXE : UN POUVOIR FRANÇAIS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA BATAILLE DE HARVARD
3 épisodes
22.30 Trump contre la Californie, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
AU SEIN DES AUTRES
Avec Sofia Essaïdi
22.40 Ce qui nous tient debout, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 La France en beau, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Paul Mirabel
22.35 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
THE GAME
Avec Michael Douglas
23.05 Ring, film

JEUDI


Un jour on fera l'amour, Arte

TF1
21.10 FILM
S.O.S. FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE
23.10 S.O.S. Fantômes : L'héritage, film
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU MONT-SAINT-MICHEL
Avec Anthony Delon
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Jérémy Ferrari
22.20 Voyage en Autistan
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
CHAUVET, VOYAGE AUX ORIGINES
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
UN JOUR ON FERA L'AMOUR
22.25 Un jour on fera l'amour

VENDREDI


Scream 7, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
DOUBLE JEU
Présenté par Jarry
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Invités : Charlotte de Turckheim, Jeff Panacloc et Ambre
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SCREAM 7
Avec Neve Campbell
23.00 Retour à Silent Hill, film
FRANCE 5
21.05 FILM
PRIMARY COLORS
Avec John Travolta
22.40 She said, film
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.10 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW
Avec Tim Curry
22.35 "The Rocky Horror Show" : éternel, culte et transgressif, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Eurovision Junior ★★



Après Lou Deleuze, victorieuse l'an dernier, c'est Alec qui représentera la France à l'Eurovision Junior. Originaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, le jeune chanteur de 12 ans a été repéré en 2025 grâce à l'émission *N'oubliez pas les enfants*, sur France 2, avant de participer à la dernière saison de *The Voice Kids* où il s'est hissé jusqu'en finale. Le 24 octobre à Malte, il interprétera *Comment tu vas ?*. **Samedi 24, France 4, 21 h 00**

Doctor Strange in the Multiverse of Madness ★★

Benedict Cumberbatch ressort sa panoplie de superhéros dans l'étourdissant *Doctor Strange in the Multiverse of Madness*. Épaulé par Wong, Wanda Maximoff (alias la Sorcière rouge) et la toute jeune America Chavez, notre très distingué magicien va devoir affronter un adversaire énigmatique aux pouvoirs infinis… **Dimanche 25, TF1, 21 h 10**

La Tresse ★★★

La Tresse, adaptée du best-seller de Laetitia Colombani, suit trois femmes dans trois continents différents, toutes confrontées à des difficultés. En Inde, Smita est prête à tout pour que sa fille échappe à la misère. En Italie, la jeune Giulia découvre au décès de son père que son entreprise de perruques croule sous les dettes. Au Canada, Sarah, brillante avocate, voit sa vie basculer lorsqu'elle tombe gravement malade… **Dimanche 25, France 2, 21 h 10**

Thalassa, aventures extrêmes ★★



À quelques jours du départ de la 13e édition de la Route du Rhum, *Thalassa* dévoile les défis technologiques auxquels sont confrontés les participants de la célèbre course transatlantique. Pour cela, Diego Buñuel rencontre le navigateur français Charles Caudrelier, vainqueur en titre, et arpente l'*Ultim Gitana*, un trimaran qui a bouclé le tour du monde en 50 jours en 2024. **Lundi 26, France 5, 21 h 05**

Les rayons et les ombres ★★

Ce drame historique met en lumière le passé collaborationniste de la France durant la Seconde Guerre mondiale, à travers l'histoire vraie d'un père et de sa fille pris dans ce dangereux engrenage aux répercussions tragiques. Cet homme, incarné par Jean Dujardin, n'est autre que le journaliste Jean Luchaire, un soutien actif de Léon Blum en 1932. **Mardi 27, Canal+, 21 h 10**

Au sein des autres ★★★

Avec 61 214 nouveaux cas recensés en France en 2023, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme. Mais qu'en est-il chez l'homme ? Le téléfilm *Au sein des autres* s'intéresse au cancer du sein masculin, qui touche environ 500 hommes chaque année. La fiction suit les destins croisés de Fabrice, un trentenaire désinvolte, et de Nour, une avocate méthodique, deux patients aux caractères opposés qui vont peu à peu se lier d'amitié… **Mercredi 28, France 2, 21 h 10**

Un jour on fera l'amour ★★



Cette série capte les premières 48 heures d'un jeune couple en devenir. Noé et Aurore, deux trentenaires qui ont passé une mauvaise journée, se rencontrent par hasard, un soir, dans un bar où ils sont venus oublier leurs problèmes. Chacun dissimule ses propres blessures… L'amour pourra-t-il les sauver ? Cette série a reçu trois récompenses au festival de la fiction de La Rochelle. **Jeudi 29, Arte, 20 h 55**

S.O.S. Fantômes : La Menace de glace ★★

Les chasseurs de fantômes (Ghostbusters) de la nouvelle comme de l'ancienne génération doivent s'unir pour protéger la ville d'une nouvelle menace surnaturelle. Regroupés dans leur fameuse caserne de pompiers, nos héros exploitent un laboratoire de recherche top secret destiné à améliorer la chasse aux esprits frappeurs. **Jeudi 29, TF1, 21 h 10**

Double jeu ★

Jarry revient sur TF1 pour présenter un nouveau quiz avec des candidats anonymes : *Double jeu*. Au programme, huit joueurs tentent de répondre correctement à des questions de culture générale afin de remplir une cagnotte commune. Mais parmi eux se cache un imposteur, qui joue secrètement contre le reste du groupe. À chaque mauvaise réponse, celui-ci gagne personnellement de l'argent au détriment des autres. **Vendredi 30, TF1, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Sommes-nous tous accros aux écrans ?


© Benjamin Decoin - FTV

Selon le Baromètre du numérique 2025, réalisé par l'Arcep, l'Arcom et le Conseil général de l'économie, les Français consacrent en moyenne quatre heures par jour aux écrans, hors usage professionnel. Face à cette surconsommation, France 2 monte au créneau et propose une programmation spéciale, qui commence par la diffusion de l'émission *Sommes-nous tous accros aux écrans ?*. Dans ce magazine inédit, Marie Portolano et Jamy Gourmaud tenteront de décrypter les mécanismes du cerveau à l'origine de notre dépendance. Accompagnés de l'humoriste Paul de Saint Sernin et du psychosociologue Sylvain Delouvée, ils se prêteront à plusieurs expériences de psychologie cognitive. En deuxième partie de soirée, la chaîne diffusera le documentaire *Lâche ton tel*. Réalisé par Thomas Raguet, le film suivra des lycéens qui, sous l'impulsion de leur professeur de sciences économiques et sociales, ont accepté de renoncer à leur téléphone pendant plusieurs jours.

Mardi 27, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Retraites spirituelles : partir, aimer, grandir Rencontre avec trois groupes de générations différentes, partis en retraite spirituelle pour diverses raisons. ***Lundi 26, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

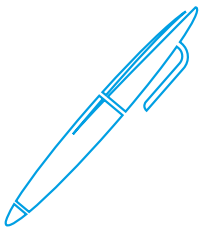
À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	A brûle-pourpoint	Façon de boire	Ornement de lustre	Ville de Belgique	Région de Madagascar	Se répète pour apaiser	Plante à fleurs jaunes	Tas de choses	Malades des articulations
Avait sa résidence à Lhassa	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Dirigeants d'un groupement	→								
Terme d'affection	→					Possèdent / Est têtu	→		
Bison d'Europe	→			Ferme / Danse	→	↓			
Est souvent à plat	→		Cueillir / Colère	→ ↓					
Prénom féminin	→		↓				Attrape / Osciller	→	
Ville d'Estonie	→					Objectif / Pronom	→ ↓		
Nom de peintres niçois	→				Métier / Mont grec	→ ↓			
Mesure ancienne	→		Fête / Brame	→	↓			Personnage de la Bible	
Les mâts en font partie	→		↓			Vieux loup / Adverbe	→	↓	
Vieille souche	→			Poète français	→	↓			
Animaux marins	→								

AGNEL
BROCHAGE
CENTRE
CHANVRE
DECEMBRE
DETENDUE
DIAMETRE
ECERVELE
ENFANCE
ENIVRANT
ENRICHIR
EQUESTRE
ERSEAU
EVINCEE
GANGLION
GOELAND
GUANACO
HUMILITE
IMPOSANT
JADE
JAPONAIS
LESINEUR
LIGE
MONTAGNE
NEREIDE
OMBRAGE
OURAL
PENCHE
PHRASE
PIQUANTE
POULE
QUINE
RABACHER
RASSEOIR
SAILLANT
SAUVAGE
SCIEUR
SURSEOIR
TRUC

À découvrir : un mot de 10 lettres

E	D	I	E	R	E	N	E	E	C	N	I	V	E	O
R	L	L	O	R	E	R	L	T	R	U	E	I	C	S
B	I	E	T	M	T	G	E	N	I	V	R	A	N	T
M	G	N	V	E	B	R	A	H	J	L	N	T	A	B
E	E	G	M	R	Q	R	I	V	C	A	I	A	M	R
C	U	A	P	A	E	U	A	H	U	A	D	M	H	O
E	I	D	E	S	N	C	E	G	C	A	B	E	U	C
D	R	S	N	S	G	T	E	S	E	I	S	A	E	H
N	U	I	O	E	A	Q	N	T	T	A	R	N	R	A
A	E	A	I	O	T	R	U	A	N	R	F	N	S	G
L	N	N	L	I	N	E	H	I	S	A	E	D	E	E
E	I	O	G	R	O	A	D	P	N	O	U	R	A	L
O	S	P	N	I	M	E	H	C	N	E	P	Q	U	U
G	E	A	A	R	I	O	E	S	R	U	S	M	I	O
R	L	J	G	T	N	A	L	L	I	A	S	E	I	P



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés : LAMPADAIRE

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY



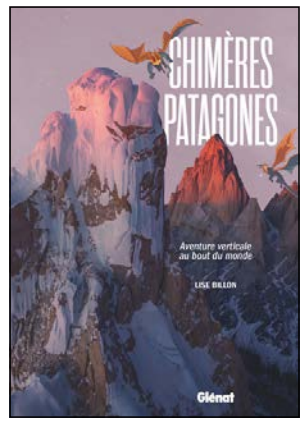
DU TRIOMPHE À LA TRAGÉDIE

Kristin Harila & trad. Céline Romand-Monnier

► Glénat, coll. Latitude aventure, 320 pages, 22 €

En 2023, Kristin Harila entre dans l'histoire de l'alpinisme en grimpant 14 sommets de plus de 8.000 mètres en 94 jours. Mais très vite elle est accusée d'avoir privilégié l'établissement de ce record au sauvetage d'un sherpa en difficulté sur un pic qu'elle était en train d'escalader.

Ce dernier mourra. Écrit à la première personne, ce livre témoigne d'une passion illimitée pour la montagne, des joies et des difficultés d'une femme dans un milieu encore très masculin, des rencontres et de l'amitié. De nombreuses photographies rendent ce récit encore plus proche.



CHIMÈRES PATAGONES

Lise Billon (texte) & Flore Beaudelin (illustrations)

► Glénat, coll. Beaux livres de montagne, 144 pages, 26 €

Chimères patagones est avant tout l'histoire d'une amitié qui lie trois femmes alpinistes. Elles décident de s'attaquer le pilier sud du Cerro Torre, en Patagonie, par une voie dont l'ouverture fait encore débat : en 1959, l'Italien Cesare Maestri affirme l'avoir empruntée jusqu'au bout pour arriver au sommet. Devant les doutes, il renouvelle sa tentative mais échoue. Le sommet sera vaincu par une autre voie dans les années 70, avant que la voie dite « du compresseur » soit réellement ouverte. Tout ça sur fond de concours de celui qui fait pipi le plus loin. Les trois filles, elles, ont une autre philosophie : finie la compétition, bienvenue aux rires, à l'amitié et aux encouragements mutuels en cas de coup dur. Rafraîchissant et tout aussi sportif. Les illustrations de Flore Beaudelin tout en nuances et et de magnifiques photos apportent encore plus de légèreté à ce récit déjà très enlevé.

Sécurité Après l'échec sécuritaire de la journée du 17 octobre, marquée par des scènes d'émeutes historiques, le débat est relancé sur la définition du maintien de l'ordre. Entre la prise en compte de la poussée des violences, le respect de la liberté de manifester et la sécurité des plus jeunes, l'équilibre est fragile.

Le débat sur le maintien de l'ordre relancé

Les scènes de chaos du samedi 17 octobre, en marge des mobilisations contre la vie chère, rouvrent le débat sur le maintien de l'ordre. Dans son allocution télévisée, le chef de l'État a reconnu dimanche soir que les forces de l'ordre, *« malgré leur professionnalisme, ont eu à subir une violence inouïe dans de nombreuses villes »* et dit avoir demandé au gouvernement *« d'en tirer toutes les leçons en matière de renseignement et d'anticipation »*.

En première ligne face aux émeutes, les maires ont tiré lundi le signal d'alarme. *« Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre »*, déclare l'Association des maires de France dans un communiqué, réclamant de *« changer la doctrine d'intervention »*.

Les mobilisations sociales se sont de fait considérablement transformées depuis une dizaine d'années. Moins encadrées par les forces syndicales ou politiques, plus spontanées en raison du recours aux réseaux sociaux, souvent débordées par des éléments radicaux, notamment les fameux « black blocs », les manifestations ont déjà obligé les pouvoirs publics à réviser le maintien de l'ordre.

Olivier Cahn, professeur de droit pénal à l'université Paris-Nanterre, rappelle que la doctrine classique reposait sur quelques piliers : la professionnalisation, avec la gestion des manifestations confiée à des unités spécialisées, et le principe du maintien à distance. *« On évitait les contacts physiques des forces de police avec les manifestants, quitte à tolérer un minimum de casse pour que les gens se défoulent »*, résume l'universitaire.

Mais après les grandes mobilisations contre la loi travail de 2016 et pour faire face à l'augmentation des violences, cette doctrine a été remise en cause avec l'interpellation des fauteurs de troubles dans les foules et le recours à des unités mobiles.

Ce changement de doctrine a toutefois atteint ses limites, notamment au moment de la crise des gilets jaunes en 2018, où de très nombreuses blessures graves ont été provoquées par l'intervention de ces unités, mais aussi par le recours massif à certaines armes dites « intermédiaires », comme les lanceurs de balles de défense ou les grenades de désencerclement. L'ancien député socialiste Jérôme Lambert a rédigé en 2021 le rapport d'une commission parlementaire sur *« l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre »* à la suite de ces nombreux dérapages.

Le texte rappelle dans un premier temps que le maintien de l'ordre répond à un « équilibre subtil » entre la garantie de la liberté fondamentale de manifester, la préservation de l'intégrité physique des manifestants, la protection de potentielles victimes d'un trouble à l'ordre public et, enfin, la préservation des forces de l'ordre. *« Après six mois de travail, nous avions débouché sur un diagnostic assez consensuel pour préciser un cadre des interventions avec une trentaine de préconisations »*, rappelle le député, soulignant qu'il est possible d'avancer sur une ligne de crête.

Le rapport avait notamment recommandé l'interdiction des lanceurs de balles de défense lors des mouvements de foule, ou de recourir à la technique d'encerclement uniquement pour les manifestations présentant des risques sérieux de débordements. *« Je pense que le recours à la violence légitime est depuis mieux encadré, ce qui n'empêche pas bien entendu les bavures »*, estime Jérôme Lambert.

La recherche d'équilibre n'est pas nouvelle. Historien, spécialiste des questions de sécurité publique, Arnaud-Dominique Houte rappelle que, depuis le XXe siècle, malgré quelques épisodes de répression très violente, notamment pendant la guerre d'Algérie, *« la vie humaine a toujours été placée au-dessus par rapport à la défense des biens »*. Cette tendance s'est accentuée avec la mort de Malik Oussekine en 1986. *« Il n'y a pas eu de morts entre ce drame et la mort de Rémi Fraisse en 2014,* rappelle-t-il. *On est clairement dans la 'doctrine du zéro mort', qui n'est pas un texte normatif, mais une stratégie partagée autour d'un consensus politique. »*

Ce dernier n'est toutefois pas gravé dans le marbre. *« Au moment des gilets jaunes par exemple, il y a eu des appels à sortir du 'complexe' Malik Oussekine »*, relève l'historien. La multiplication des séquences d'émeutes urbaines qui viennent parfois s'agréger à un mouvement social, comme ce fut le cas ce samedi 17 octobre, pourrait amener l'opinion à réclamer un net durcissement du maintien de l'ordre.

Un autre facteur pousse en ce sens, rappelle Arnaud-Dominique Houte : *« Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers, s'assurer de leur fidélité. C'est un élément qui joue, d'autant que nous sommes près d'élections professionnelles dans la police et que certains syndicats sont sur une ligne très dure. »*

À six mois de la présidentielle, la question devient en effet un enjeu politique. *« La violence de la répression est incroyable »*, estime un haut cadre de La France insoumise. Lundi matin, sur France Inter, le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, a lié les saccages dans la capitale à une *« forme de pourrissement de ce mouvement social organisé par le gouvernement »*. À l'extrême droite, au contraire, on dénonce le laxisme des pouvoirs publics. *« L'ordre n'existe plus aujourd'hui en France »*, a affirmé lundi le président du Rassemblement national, Jordan Bardella.



Dans une rue proche de la Place de la République à Paris le 19 octobre. *MXPPP*

Sénateur Les Républicains, David Margueritte doit présenter mercredi 21 octobre, avec son collègue de l'Union centriste Olivier Bitz, les conclusions de la mission d'information sur l'avenir du maintien de l'ordre. Interrogé le 14 octobre sur Public Sénat, David Margueritte a pointé le sujet de la réponse judiciaire aux actes de délinquance. *« Beaucoup de Français s'interrogent légitimement sur le nombre d'interpellations et le peu de condamnations. Il faut travailler sur ce point (…) l'exemplarité de la sanction, sa vertu dissuasive »*, juge le sénateur.

Olivier Cahn souligne à l'inverse l'impasse de la politique de judiciarisation qui s'est considérablement renforcée ces dernières années. *« On recourt à des gardes à vue massives pour réduire le nombre de manifestants. On engorge les tribunaux et cela soulève de graves problèmes en termes de respect des droits fondamentaux »*, critique le juriste.

Outre l'enjeu d'une redéfinition du maintien de l'ordre, c'est enfin sur la question de la prévention des violences que se porte aujourd'hui toute l'attention. Depuis 2008, la mission des anciens renseignements généraux a été confiée aux renseignements territoriaux. Or, cette réforme a entraîné une baisse de la qualité de la remontée d'informations, selon Olivier Cahn. *« Après les gilets jaunes, on a renforcé ces services. Pourtant, ni les émeutes urbaines à la suite de la mort du jeune Nahel en 2023 ni celles du 17 octobre n'ont été anticipées. Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires »*, conclut l'universitaire.

Bernard GORCE, avec Emmanuelle RÉJU

Religion La Conférence des évêques de France et plusieurs évêques, dans des diocèses particulièrement éprouvés, ont condamné le chaos. Ils appellent à entendre les inquiétudes de la jeunesse et exhortent les chrétiens à devenir des « artisans de paix » dans la société.

L'Église catholique appelle au dialogue après les violences

« Leurs visages, très calmes et déterminés, m'ont marqué. Ils se préparaient comme s'ils allaient à la guerre. » Alors qu'il rentrait chez lui après un après-midi passé auprès de jeunes confirmés, Mgr Benoît Aubert, évêque de Limoges (Haute-Vienne), est tombé nez à nez, samedi 17 octobre en début de soirée, avec deux jeunes casseurs. À deux rues de là, la foule assistait, médusée et impuissante, au spectacle des flammes ravageant la mairie. Une heure plus tard, le beffroi de l'édifice, emblème de la ville, s'effondrait. *« Ces deux jeunes mettaient des gilets pare-balles, des voiles sur leurs têtes… »*, confie l'évêque, encore marqué le lendemain par ce face-à-face.

« Comment penser que mettre le feu à un hôtel de ville peut faire avancer les choses ? C'est fou, irrationnel… », poursuit-il. Le soir même, l'évêque avait envoyé un message au maire, Guillaume Guérin (LR), pour l'assurer du *« soutien et de la prière de la communauté chrétienne »*. Le lendemain, il a pris part à la marche des élus, place de la République.

Dans une France polarisée à quelques mois d'une présidentielle sous tension, *« le défi de l'Église est de faire communion en son sein, mais aussi de l'élargir au reste de la société. Au niveau politique, il faut un langage différent, qui appelle à la réconciliation, même si celui-ci peut paraître aujourd'hui inaudible »*, estime-t-il.

Condamner sans réserve les violences, sans disqualifier ceux qui ont manifesté pacifiquement : c'est la ligne de crête défendue par les différents évêques qui ont réagi à ce samedi de chaos. Lundi 19 octobre, la présidence de la Conférence des évêques de France (CEF) a exprimé sa *« solidarité envers les personnes qui ont subi des blessures »*, condamnant *« l'engrenage de cette violence mortifère »*. En marge des manifestations autorisées, rappelle-t-elle, des forces de l'ordre ont été attaquées, des magasins pillés, des équipements publics dégradés. Ces scènes ont plongé le pays dans *« la sidération, la peur et la désolation, soulevant de multiples interrogations sur les causes profondes de cette crise »*. *« Les justes revendications (doivent être) entendues et prises en compte »*, insiste la CEF. À Paris, épicentre des violences, Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, a eu des mots forts. *« Notre ville a été comme défigurée par les violences qui s'y sont produites »*, a-t-il déploré.

Même tonalité dans le diocèse de Marseille, où des dizaines de commerces ont été pillés dans le centre-ville, entre la préfecture et le Vieux-Port. L'hôtel de ville a également subi des dégradations. *« J'appelle chacun à ne pas se laisser emporter par l'engrenage de cette violence : notre ville et notre pays méritent mieux que cela »*, a exhorté le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille. À Lyon, les *« violences perpétrées en marge des manifestations »* ont eu raison de la marche interreligieuse pour la paix, qui a été reportée. *« Cette violence est le signe d'une société qui va mal »*, a expliqué Mgr Olivier de Germay, archevêque de Lyon, avant d'en souligner l'*« impasse »*. Elle *« ne peut qu'engendrer davantage d'injustices et de divisions »*. *« Ce n'est pas les uns contre les autres, mais ensemble, que nous pourrons relever les défis auxquels notre société doit faire face »*, a-t-il plaidé. Comment comprendre cette crise et en sortir ? C'est aussi le sens de la réaction de Mgr Benoît Bertrand, évêque de Pontoise (Val-d'Oise) et vice-président de la CEF. S'il *« condamne avec fermeté les exactions commises à travers la France »*, il ne veut pas oublier les *« inquiétudes »* des jeunes *« face à un avenir incertain »*. Jeudi 15 octobre, il avait rencontré 35 lycéens de l'enseignement public. *« Il ne faudrait pas qu'à cause de ce climat délétère nous soyons empêchés de nous saisir des vraies questions posées par ces jeunes »*, souligne-t-il, assurant que le sujet sera abordé lors de la prochaine assemblée des évêques à Lourdes, en novembre. *« Elles sont profondes et graves. »* Depuis Limoges, Mgr Aubert évoque aussi auprès de *La Croix* les lettres des confirmands qu'il rencontre, souvent âgés de 14 ou 15 ans, dans lesquelles il découvre des souffrances précoces : séparation des parents, maladie dans la famille, difficultés d'intégration dans les collèges, manque de confiance en soi… Et maintenant, que faire ? Pour lui, les chrétiens doivent se garder des réactions dictées par l'émotion. *« Éviter d'ajouter du mal au mal »*, résume-t-il, mettant en garde contre les jugements trop rapides. À Limoges, l'évêque envisage ainsi d'intensifier le dialogue interreligieux, convaincu que les initiatives de rencontre peuvent contribuer à retisser des liens, même si leurs effets ne sont pas immédiatement visibles. *« Ne pas se fermer sur soi, continuer à aller vers les autres, c'est comme cela que nous allons nous en sortir »*, insiste-t-il. La peur, observe-t-il, tend au contraire à replier chacun sur lui-même, dans une société déjà profondément marquée par l'individualisme. Après le fracas, alors que les rues de Paris étaient encore en cours de nettoyage, Mgr Ulrich a lancé un appel : *« Il nous appartient comme catholiques, par notre engagement, le don de nous-mêmes, d'être des instruments de consolation, des artisans de paix et de compréhension mutuelle, de ne pas nous décourager, d'apporter le témoignage de notre espérance et de construire au milieu de nos frères un monde juste et fraternel. »*

Malo TRESCA, avec Amélie RUGRAFF et Arnaud BEVILACQUA